



## **EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES**

**Société anonyme au capital de 2 516 990 €**

**Siège social : Immeuble Vision Défense, 89/91 boulevard National – 92 257 La Garenne-  
Colombes Cedex  
RCS Nanterre 393 588 595**

---

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2010/11

(Exercice du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 30 juin 2011)

Des exemplaires du présent Rapport Financier Annuel sont disponibles au siège social de EMME 91 boulevard National – 92257 La Garenne-Colombes Cedex ainsi que sur le site Internet de EMME [http://www.emme-finance.com/version\\_fr/info\\_reglement.htm](http://www.emme-finance.com/version_fr/info_reglement.htm)

<b>1. ATTESTATION DU RESPONSABLE.....</b>	<b>3</b>
<b>2. COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2011.....</b>	<b>4</b>
2.1. ETAT DU RESULTAT GLOBAL .....	4
2.2. ETAT DE SITUATION FINANCIERE .....	5
2.3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE .....	6
2.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES .....	7
2.5. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2011.....	8
2.6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES - EXERCICE DE QUINZE MOIS CLOS LE 30 JUIN 2011 .....	23
<b>3. COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE EMME ARRETES AU 30.06.2011 .....</b>	<b>25</b>
3.1. COMPTE DE RESULTAT.....	25
3.2. BILAN.....	26
3.3. ANNEXE.....	27
3.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS RELATIF A L'EXERCICE DE QUINZE MOIS CLOS LE 30 JUIN 2011 .....	40
<b>4. RAPPORT DE GESTION .....</b>	<b>42</b>
4.1. RAPPORT DE GESTION SUR LES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2011 ..	42
IDENTITE .....	50
4.2. RAPPORT DE GESTION DU GROUPE SUR LES ACTIVITES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2011 .....	54
<b>5. INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, PREVUE PAR L'ARTICLE 221-1-2 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS</b>	
<b>56</b>	

## **1. ATTESTATION DU RESPONSABLE**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 42 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

La Garenne-Colombes, le 23 décembre 2011

Bruno Vanryb

Président du Conseil d'Administration

## 2. COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2011

Toutes les données sont exprimées en milliers d'euros sauf mention contraire.

### 2.1. Etat du résultat global

	Note	Exercice clos le 30.06.2011 (15 mois)	Exercice clos le 31.03.2010 (12 mois)
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>25 876</b>	<b>21 363</b>
Autres produits		89	92
<b>Produits des activités ordinaires</b>	3.1 et 3.2	<b>25 965</b>	<b>21 455</b>
Royalties		-4 077	-5 029
Achats de matières premières et variation de stock		-9 630	-8 299
Charges de personnel	3.3	-3 576	-2 732
Autres charges d'exploitation	3.4	-5 242	-4 597
Variation nette des amortissements et provisions		-243	1 223
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>-22 769</b>	<b>-19 434</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>3 196</b>	<b>2 021</b>
Produits et charges opérationnels non courants	3.5	-146	-92
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>3 050</b>	<b>1 929</b>
Résultat financier	3.6	62	54
Impôt sur les bénéfices	3.7	-975	-962
<b>Résultat Net de l'ensemble consolidé</b>		<b>2 137</b>	<b>1 021</b>
<b><u>Autres éléments du résultat global</u></b>			
Différences de conversion sur activités à l'étranger		-29	170
<b>Résultat Global – part du Groupe</b>		<b>2 108</b>	<b>1 191</b>
<b>Bénéfice net par action</b>			
<i>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</i>		2 516 990	2 516 990
Résultat net - part du Groupe (en euros)		0,85	0,40
<i>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué</i>		2 523 009	2 523 009
Résultat net - part du Groupe (en euros)		0,85	0,40

## 2.2. Etat de situation financière

		30.06.2011	31.03.2010
	Notes	Net	Net
Ecart d'acquisition	4.1	3 427	3 451
Immobilisations Incorporelles	4.2	759	814
Immobilisations Corporelles	4.2	165	188
Actifs financiers	4.2	52	54
Impôts différés		14	14
<b>Total Actif Non Courant</b>		<b>4 417</b>	<b>4 521</b>
Stocks	4.3	969	1 361
Clients et Comptes rattachés	4.4	2 957	3 653
Autres créances	4.4	5 992	5 511
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5	2 845	3 332
Charges constatées d'avance		1 472	1 829
<b>Total Actif Courant</b>		<b>14 235</b>	<b>15 686</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>18 652</b>	<b>20 207</b>
		<b>30.06.2011</b>	<b>31.03.2010</b>
Capital		2 517	2 517
Primes liées au capital		18 025	18 025
Réserves consolidées		-10 453	-11 474
Réserves de conversion		-1 690	-1 661
Résultat de l'exercice		2 137	1 021
<b>Capitaux propres part des actionnaires de la société mère</b>		<b>10 536</b>	<b>8 428</b>
Intérêts minoritaires		0	0
<b>Total des Capitaux Propres</b>		<b>10 536</b>	<b>8 428</b>
Provisions pour Risques et Charges à Long Terme	4.6	1 025	915
Dettes Financières à Long Terme	4.7	-	81
<b>Total Passif Non Courant</b>		<b>1 025</b>	<b>996</b>
Dettes Financières à Court Terme	4.7	30	135
Fournisseurs et Comptes Rattachés	4.8	4 492	7 211
Autres Dettes	4.8	2 569	3 437
<b>Total Passif Courant</b>		<b>7 091</b>	<b>10 783</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>18 652</b>	<b>20 207</b>

### 2.3. Tableau des flux de trésorerie consolidé

	30.06.2011 (15 mois)	31.03.2010 (12 mois)
Résultat net total des sociétés consolidées	2 137	1 021
Elimination des amortissements et provisions	494	-1 343
Elimination des plus ou moins values de cession	57	-272
<b>CAF après impôts</b>	<b>2 688</b>	<b>-594</b>
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	975	962
<b>CAF avant impôts</b>	<b>3 664</b>	<b>368</b>
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	-3 766	825
<b>Flux net généré par l'activité</b>	<b>-103</b>	<b>1 193</b>
Acquisition d'immobilisations	-312	-260
Cessions d'immobilisations	12	119
Incidence des variations de périmètre	-24	-
<b>Flux net provenant des (affecté aux) investissements</b>	<b>-325</b>	<b>-141</b>
Remboursements d'emprunts	-186	-143
Intérêts d'emprunt net versés		
<b>Flux net provenant du (affecté au) financement</b>	<b>-186</b>	<b>-143</b>
Incidence de la variation des taux de change	126	44
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>-487</b>	<b>953</b>
Trésorerie nette d'ouverture	3 332	2 379
Trésorerie nette de clôture	2 845	3 332

## 2.4. Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital Social	Prime d'émission	Réserves consolidées	Différence de conversion	Résultat consolidé	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres consolidés
<b>Capitaux propres au 31/03/08</b>	<b>2 517</b>	<b>18 025</b>	<b>166</b>	<b>-424</b>	<b>-9 733</b>	<b>10 551</b>	<b>0</b>	<b>10 551</b>
Affectation du résultat			-9 733		9 733	0		0
Ecart de conversion				-1 407		-1 407		-1 407
Autres variations			-3			-3		-3
Résultat					-1 901	-1 901		-1 901
<b>Capitaux propres au 31/03/09</b>	<b>2 517</b>	<b>18 025</b>	<b>-9 570</b>	<b>-1 831</b>	<b>-1 901</b>	<b>7 240</b>	<b>0</b>	<b>7 240</b>
Affectation du résultat			-1 901		1 901	0		0
Ecart de conversion				170		170		170
Autres variations			-3			-3		-3
Résultat					1 021	1 021		1 021
<b>Capitaux propres au 31/03/10</b>	<b>2 517</b>	<b>18 025</b>	<b>-11 474</b>	<b>-1 661</b>	<b>1 021</b>	<b>8 428</b>	<b>0</b>	<b>8 428</b>
Affectation du résultat			1 021		-1 021	0		0
Ecart de conversion				-29		-29		-29
Résultat					2 137	2 137		2 137
<b>Capitaux propres au 30/06/11</b>	<b>2 517</b>	<b>18 025</b>	<b>-10 453</b>	<b>-1 690</b>	<b>2 137</b>	<b>10 536</b>	<b>0</b>	<b>10 536</b>

## 2.5. Annexes aux comptes consolidés au 30 juin 2011

Les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire.

### Généralités

Emme (« la Société ») est une société anonyme, de droit français. Elle est cotée à Paris.

Les états financiers consolidés au 30 juin 2011 reflètent la situation comptable de Emme et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associés et coentreprises.

Le conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés le 9 novembre 2011 et donné son autorisation de publication des états financiers consolidés au 30 juin 2011. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

### Faits marquants de l'exercice

L'exercice a été marqué par la bonne résistance de la filiale anglaise dans un marché difficile. Les sociétés belges Speb et Médiamix, sans activité depuis plusieurs années ont été liquidées au cours de l'exercice.

Afin de permettre une meilleure prise en compte de l'effet de saisonnalité marqué de l'activité « retail » du Groupe Emme, l'assemblée des actionnaires a approuvé au mois de mars 2011 un changement de la date de clôture de l'exercice fiscal. Celui-ci se terminera désormais le 30 juin de chaque année. L'exercice 2010/11 a donc été prolongé jusqu'au 30 juin 2011 et a une durée de 15 mois.

### **Note 1. Principes comptables, règles et méthodes comptables**

Les exercices 2009/2010 et 2010/11 ont été marqués par une crise économique et financière dont l'impact ne peut être apprécié de façon précise. Les comptes consolidés ont été établis en prenant en compte cet environnement, notamment pour la valorisation des actifs. Les actifs incorporels, ont été évalués sur la base d'hypothèses qui s'appuient sur les données existantes sur le marché à la date de clôture mais également sur des conséquences, limitées dans le temps, de cette crise économique et financière.

Les comptes consolidés au 30 juin 2011 du groupe EMMÉ sont établis selon les principes comptables appliqués par le Groupe. Ces principes comptables sont décrits dans les notes suivantes 1.1 à 1.24.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2011 et disponibles sur le site : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2010, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

### Nouvelles normes, amendements et interprétations applicables depuis le 1er avril 2010

Le Groupe applique depuis le 1er avril 2010 les nouveaux amendements, normes et interprétations suivants tels qu'approuvés par l'Union européenne, leur application n'ayant pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe à l'exception de l'application de la norme IFRS3 révisée dans le cadre du regroupement avec l'entité Micro-Application :

- La norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et l'amendement à IAS 27 « Comptes consolidés et individuels », publiés en janvier 2008, s'appliquent de manière prospective aux transactions réalisées lors des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2010. La norme IFRS 3 révisée introduit des modifications dans la comptabilisation des regroupements d'entreprises qui affectent l'évaluation des participations ne donnant pas le contrôle, la comptabilisation des frais connexes à l'acquisition, les principes de comptabilisation et d'évaluation des contreparties éventuelles et les regroupements d'entreprises réalisés par étapes. L'amendement à IAS 27 requiert que les variations du pourcentage d'intérêt d'une société mère dans une filiale sans perte de contrôle soient comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres (soit des transactions effectuées avec des propriétaires agissant en cette qualité). Par conséquent, ces opérations ne donnent plus lieu à la comptabilisation d'un goodwill ni d'un effet sur le résultat de la période. Par ailleurs, l'amendement modifie la comptabilisation des pertes encourues par une filiale et attribuables à des intérêts ne conférant pas le contrôle, ainsi que la perte de contrôle d'une filiale.
- L'amendement à la norme IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et Evaluation – Eléments éligibles à la couverture », publié en juillet 2008. Cet amendement présente la définition d'un risque unilatéral sur un élément couvert et la définition d'inflation en tant que composante d'un élément financier désigné comme élément couvert.
- Les interprétations IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires » et IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients ».
- L'amendement de la norme IAS 32 traitant du classement des émissions de droits.



- Les amendements aux normes IFRS 1 et IFRS 2.
- Les améliorations d'avril 2009 clarifient ou apportent de légères modifications à différentes normes et interprétations.

#### Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure approuvées ou en cours d'approbation par l'Union européenne

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes et interprétations approuvées ou en cours d'approbation par l'Union européenne :

- La version révisée de la norme IAS 24 « Information relative aux parties liées » clarifie la notion de partie liée et introduit certaines exemptions partielles lorsque cette partie liée est une société publique. Cet amendement est applicable pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2011.
- Les amendements de la norme IFRS7 sur les informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers
- Les amendements de la norme IAS 12 relatifs au recouvrement des actifs d'impôts différés calculés sur les actifs.
- IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres ». Cette interprétation traite de la comptabilisation des effets de la renégociation d'un instrument de dette en contrepartie de l'émission d'instruments de capitaux propres en vue d'éteindre entièrement ou partiellement le passif financier. Cette interprétation est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2010 n'aura pas d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.
- IFRS 9 « Instruments financiers : classification et évaluation » et l'amendement à IFRS 1 « Exemption limitée à la présentation d'informations comparatives relatives à IFRS 7 par les premiers adoptants » en cours d'approbation par l'Union européenne n'auront pas d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.
- La norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés »
- La norme IFRS 11 « Partenariats »
- La norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts dans les autres entités »
- La norme IFRS 13 « Juste Valeur et évaluation »
- La norme IAS 28 révisée
- La norme IAS 19 révisée
- L'amendement d'IFRIC 14
- Les améliorations aux IFRS 2010

#### Information sectorielle

Basée sur l'analyse des critères de risques, de rentabilité et de l'organisation interne du groupe, l'information sectorielle est présentée par zone géographique . Les zones géographiques retenues sont les suivantes :

- France
- Royaume-Uni
- Allemagne
- Europe hors Royaume-Uni/France et Allemagne

Les données financières présentées pour l'information sectorielle suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers globaux.

### **METHODE DE CONSOLIDATION**

#### **Note 1.1. Périmètre de consolidation**

Les états financiers consolidés annuels comprennent les états financiers de Emme et de ses filiales préparés au 30 juin de chaque année. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du groupe.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales.

La liste complète des sociétés intégrées au périmètre de consolidation sont fournies en note 2.

### **Note 1.2. Transactions internes au groupe**

Les opérations et transactions réciproques entre entreprises consolidées sont éliminées, de même que les profits résultant de ces transactions.

### **Note 1.3. Opérations en monnaie étrangère**

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la clôture de l'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les pertes ou gains de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en résultat financier.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

### **Note 1.4. Conversion des états financiers des sociétés étrangères**

Les comptes consolidés sont établis en euros.

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie de ces sociétés sont convertis en euro au cours de change moyen de la période.

Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres (« Écarts de conversion »). Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Tout écart d'acquisition et tout ajustement à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés comme un actif ou un passif de la société acquise. Ils sont donc libellés dans la monnaie de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

### **Note 1.5. Regroupement d'entreprises**

Ces regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel, représentatif de l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en tant qu'actif, en écart d'acquisition. Si, après ré estimation, la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

## **REGLES ET METHODES D'EVALUATION**

### **Note 1.6. Recours à des estimations**

Pour établir ses comptes la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la direction du Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les stock-options, les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les dépréciations et les actifs d'impôts différés.

### **Note 1.7. Immobilisations incorporelles et corporelles**

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est bien inférieure à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien

et de sa cession. Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

➤ Immobilisations incorporelles :

Les logiciels acquis sont principalement constitués des logiciels acquis et destinés à usage interne. Les frais de production des CD ROM engagés par le Groupe EMME, relatifs à la production de logiciels-mères dont les reproductions seront vendues, sont immobilisés.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue soit :

- Logiciels acquis..... 12 mois
- Frais de production ..... 18 mois

Les marques, catalogues de titres et technologies dont la durée de vie est indéterminée font l'objet de tests de perte de valeur conformément à la norme IAS 36.

➤ Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition pour le groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées d'utilité suivantes :

- Agencements, aménagements divers..... 5 ans
- Matériel de transport..... 5 ans
- Matériel de bureau et informatique ..... 5 ans
- Mobilier ..... 5 ans

Le mode d'amortissement utilisé par le groupe est le mode linéaire.

**Note 1.8. Ecarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis depuis la date de transition aux IFRS conformément à la norme IFRS 3. Ils font l'objet une fois par an d'un test de dépréciation. La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des divisions opérationnelles du groupe, aux actifs nets correspondants (y compris écarts d'acquisition). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale. Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des divisions opérationnelles ainsi qu'à leurs budgets validés par leurs comités de Direction. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Un test de dépréciation a été effectué à la date de transition aux IFRS ainsi qu'aux exercices suivants.

- L'exposition du Groupe Emme aux conséquences du ralentissement économique, en Europe continentale notamment, a affecté son niveau d'activité. Néanmoins, la revue des situations actuelles et l'examen des perspectives attendues notamment au regard des réorganisations opérées, n'a pas conduit à constater de dépréciation sur la période.
- Les principales hypothèses utilisées dans l'établissement des actualisations de flux futurs de trésorerie de chacune des UGT ont été un taux d'actualisation de 9,00% correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt et un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%. La variation non simultanée de 0,5% de chacun de ces deux taux n'aurait pas conduit à constater de dépréciation.

**Note 1.9. Actifs financiers**

Les actifs financiers sont comptabilisés et évalués par le Groupe conformément à IAS 39 à compter du 1er avril 2005, date de première application de cette norme.

Les actifs financiers, hors trésorerie et instruments dérivés actifs sont classés suivant l'une des 4 catégories suivantes :

- Actifs détenus à des fins de transaction ;
- Prêts et créances ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- Actifs disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification des actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale, en fonction de l'intention suivant laquelle ils ont été acquis. Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

#### **Note 1.10. Stocks**

Les stocks de CD ROM sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts de revient (fabrication, pressage, emballages, ...) sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente. Les stocks considérés comme non vendables sont totalement dépréciés.

#### **Note 1.11. Clients et autres créances**

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur. Leur valeur nominale étant proche de leur juste valeur, ces postes sont valorisés à leur valeur nominale.

#### **Note 1.12. Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées d'avances sur royalties pour leur part non consommée.

Lors de la signature d'un contrat d'édition ou de distribution avec des tiers, les sociétés du Groupe EMMÉ peuvent être amenées à verser des avances sur royalties futures. Les royalties dues au titre des ventes de produits sont par la suite imputées sur ces avances, à due concurrence de leur montant, et ne donnent donc pas lieu à un paiement de la part des sociétés du Groupe EMMÉ. En fin d'année, le solde des avances non « récupérées » (par le biais de l'imputation des royalties) est comptabilisé à l'actif du bilan en charges constatées d'avance.

#### **Note 1.13. Titres d'autocontrôle**

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition, en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Ce principe comptable ne s'applique qu'à compter du 1er avril 2005, date de première application des normes IAS 32 et 39. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées.

#### **Note 1.14. Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles sont constituées de :

- Provisions relatives aux avances sur royalties  
Elles concernent exclusivement les avances sur royalties portées en charges constatées d'avance. Elles sont destinées à couvrir le risque de non-recouvrement de ces avances.
- Provisions pour litiges principalement commerciaux  
Elles incluent les débours estimés au titre de litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers.
- Autres provisions qui incluent principalement les coûts sociaux et les provisions pour restructuration.

#### **Note 1.15. Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel**

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, les salariés du groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite ou des pensions postérieurement à leur départ. Les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme de provisions.

Pour les régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- La méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ;
- La méthode dite du corridor n'est pas appliquée. Les écarts actuariels, dégagés chaque exercice, sont directement comptabilisés en charge de personnel.

Le traitement comptable des options de souscription ou d'achats d'actions attribuées aux salariés est décrit dans la note ci-après.

#### **Note 1.16. Passifs financiers**

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des passifs financiers correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

#### **Note 1.17. Impôts différés**

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont calculés sur les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- Part des charges non courantes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes.

#### **Note 1.18. Contribution Economique Territoriale**

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

A la suite du changement fiscal mentionné ci-dessus, le Groupe Avanquest a réexaminé le traitement comptable de l'impôt en France au regard des normes IFRS, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes, et notamment ceux fournis par l'IFRIC.

Le Groupe Avanquest a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- La CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et sera donc comptabilisée en 2010 comme cette dernière en charges opérationnelles ;
- La CVAE, qui selon l'analyse du Groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Pour conduire son analyse, le management a notamment pris en considération les décisions de rejet d'ajout du sujet à son agenda formulées par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009 sur la question du champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». L'IFRIC a en effet précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le Groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

#### **Note 1.19. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité. Les placements dans des actions cotées, les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions sont exclus de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie. Les découverts bancaires assimilables à un financement sont également exclus de la trésorerie.

Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV et dépôts à terme, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

### **Note 1.20. Chiffre d'affaires**

Les revenus sont constitués par les ventes de CD-Rom, les ventes de services produits dans le cadre des activités principales du groupe et les produits des licences (nets de T.V.A.).

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au groupe.

Les ventes de CD-Rom sont comptabilisées à la livraison. Le chiffre d'affaires est minoré des retours sur invendus qui, à la clôture, sont estimés sur la base des dernières données disponibles ainsi que des remises qui sont contractuellement dues.

### **Note 1.21. Résultat opérationnel courant et résultat opérationnel**

Le résultat opérationnel courant est représenté par l'écart entre le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation. Celles-ci sont égales aux coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), aux charges commerciales, aux charges administratives et générales. Sont notamment compris les coûts des pensions et retraites, la participation des salariés. Le résultat opérationnel incorpore en plus les coûts de restructuration, les coûts des litiges non commerciaux, les résultats sur cession des immobilisations incorporelles et corporelles, les dépréciations des écarts d'acquisition et d'immobilisations incorporelles, le résultat de cession sur titres de participation.

### **Note 1.22. Options de souscription ou d'achat d'actions**

Le groupe attribue à ses salariés et à ses administrateurs des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions. Les règles applicables peuvent être différentes en fonction des plans. Les stock-options sont définitivement acquises au bout d'une période de deux ans de présence à compter de la date d'attribution. Elles peuvent être exercées deux ans après leur acquisition définitive. Les stock-options ne pourront être exercées au-delà de 10 ans après la date d'attribution. Lorsqu'une option est exercée, le dénouement se fait uniquement sous forme d'action.

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 « *Paiement en actions* », les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux salariés et aux administrateurs sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes :

- La juste valeur des options attribuées, estimée correspondre à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues, est déterminée à la date d'attribution. Cette valeur est comptabilisée en augmentation du poste « Autres réserves » par le débit d'un compte de résultat « charges de personnel » sur la période d'acquisition des droits d'exercice. Cette comptabilisation n'est pas linéaire mais dépend des conditions d'acquisition des droits spécifiques à chaque plan.
- La juste valeur des options a été déterminée en utilisant le modèle mathématique de valorisation Black, Scholes & Merton, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.
- Ce modèle tient compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

### **Note 1.23. Résultats par action**

Le résultat de base par action non dilué est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires auto détenues.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe ajusté des éventuels impacts dilutifs par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les stock-options et les actions gratuites.

### **Note 1.24. Politique de gestion des risques financiers**

En matière de risque de change, le chiffre d'affaires de chaque entité du groupe est essentiellement réalisé dans la monnaie du pays où est installée l'entité. Le groupe ne pratique pas de couverture du risque de change.

En ce qui concerne le risque de taux, la dette financière est à taux fixe

### **Note 2. Evolution du périmètre de consolidation**

Les sociétés Mediamix et SPEB ont été liquidées au cours de l'exercice et sont donc sorties du périmètre.

Le périmètre comprend les sociétés suivantes :

Nom	Siège	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Emme SA	Paris - France			Société consolidante
Avanquest Publishing Ltd (ex GSP LTD)	Cambridge - UK	100,00%	100,00%	Intégration globale
GSP sarl	Paris - France	100,00%	100,00%	Intégration globale
Anten	Montpellier - France	100,00%	100,00%	Intégration globale
Emme Deutschland (Modern Games)	Cologne - Allemagne	100,00%	100,00%	Intégration globale
Educinvest	Paris - France	100,00%	100,00%	Intégration globale

### Note 3. Notes sur le compte de résultat

#### Note 3.1. Produits des activités ordinaires

RUBRIQUES	Exercice clos le 30.06.2011	Exercice clos le 31.03.2010
Ventes de CD ROM (y compris licences)		
France	2 926	3 075
Union Européenne	18 395	15 549
Autres pays Export	2 392	1 673
<b>Total ventes de CD ROM</b>	<b>23 705</b>	<b>20 297</b>
Ventes diverses France	1 970	846
Ventes diverses export	290	312
<b>Total produits des activités ordinaires</b>	<b>25 965</b>	<b>21 455</b>
% chiffre d'affaires France	18,9%	18,3%
% chiffre d'affaires Export	81,1%	81,7%

#### Note 3.2. Informations par zone géographique

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité qui sont différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Au niveau du groupe, il n'a été déterminé qu'un seul secteur d'activité correspondant à l'édition de contenus multimédias interactifs.

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différentes zones géographiques sont identiques à ceux qui sont présentés dans la note « principes comptables ».

Les zones géographiques correspondent aux pays où sont implantées les sociétés du Groupe :

Zone géographique	France	UK	Allemagne	Eliminations	Total
Produits activités ordinaires	5 030	17 926	3 250	-329	25 876
Résultat opérationnel courant	578	3 515	-519	-378	3 196
Résultat opérationnel non courant	-149	0	2		-147
Variation nette des amortissements et provisions	3 142	-497	-4	-2 725	-84
Actifs non courants	8 267	300	3	-4 153	4 417
Actifs courants	9 509	5 203	806	-1 283	14 235
Dettes Financières LT					
Provisions risques et charges	1 008	41		-24	1 025
Passifs courants	3 501	2 867	8 512	-7810	7 070
Total bilan	17 776	5 503	810	2 374	18 652

Au 31 mars 2010, les données étaient les suivantes :

Zone géographique	France	UK	Allemagne	Europe hors France & UK & All.	Eliminations	Total
Produits activités ordinaires	4 677	14 035	3 314	-10	-561	21 455
Résultat opérationnel courant	-1 192	3 037	228	-38	-14	2 021
Résultat opérationnel non courant	-170	-1	82		-3	-92
Variation nette des amortissements et provisions	1 735	-3	158			1 890
Actifs non courants	3 493	2 516	937	2	-2 441	4 507
Actifs courants	8 742	6 187	1 688	55	-986	15 686
Dettes Financières LT	81		2 441	2 272	-4 713	81
Provisions risques et charges	871	44				915
Passifs courants	6 564	2 848	8 507	418	-7554	10 783
Total bilan	28 316	2 253	11 269	2 671	-24 302	20 207

### Note 3.3. Charges de personnel

RUBRIQUES	Exercice clos le 30.06.2011 (15 mois)	Exercice clos le 31.03.2010 (12 mois)
Salaires et traitements	3 148	2 164
Charges sociales	428	568
<b>TOTAL</b>	<b>3 576</b>	<b>2 732</b>



Effectifs	30.06.2011	31.03.2010
Cadres	11	13
Non cadres	44	48
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>	<b>61</b>

***Paiement fondé sur des actions : plans d'options de souscription ou d'acquisition d'actions :***

Toutes les charges relatives au titre des paiements fondés sur les actions ont été comptabilisées, et leur dernier impact sur les comptes date de l'exercice 2006/2007. En outre, lorsqu'une option est exercée, le dénouement se fait uniquement sous forme d'action.

Les stocks options restant à exercer sont au nombre de 6 019. Elles ont été accordées par le conseil d'administration du 5 décembre 2001. Sur ces stocks options, 2 833 expirent le 4/12/2011 et 3 186 le 27/02/2013

**Note 3.4. Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation sont constituées par :

Rubrique	30.06.2011	31.03.2010
Dépenses de publicité	1 260	1 067
Facturations de prestations administratives et commerciales	2 524	1 485
Coûts de location	368	351
Frais de transport et de déplacement	206	217
Honoraires	180	599
Autres	705	878
<b>Total Autres charges d'exploitation</b>	<b>5 242</b>	<b>4 597</b>

**Note 3.5. Autres produits et charges opérationnels non courants**

Rubrique	30.06.2011	31.03.2010
Produits	230	1 284
Charges	-376	-1 376
<b>Total autres produits et charges opérationnels non courants</b>	<b>-146</b>	<b>-92</b>

Le résultat opérationnel non courant correspond principalement :

- Au résultat lié à la liquidation des sociétés SPEB et MEDIAMIX pour -60K€
- A des coûts nets divers pour -86 K€

**Note 3.6. Résultat financier**

RUBRIQUES	30.06.2011 (15 mois)	31.03.2010 (12 mois)
Intérêts et autres produits financiers	137	130
Reprises sur provisions	5	
Intérêts et autres charges financières	-69	-37
Coût de l'endettement financier net	73	93
Gains de change	2	31
Pertes de change	-19	-65
Autre produits et charges financières	7	-5
Autres produits et charges financiers	-11	-39
<b>Résultat financier</b>	<b>62</b>	<b>54</b>

**Note 3.7. Impôts**

Effet des impôts sur les résultats	30.06.2011	31.03.2010
Impôt exigible	-975	-974
Impôt différé		14
<b>Charge (ou produit) d'impôt</b>	<b>-975</b>	<b>-962</b>

La réconciliation entre l'impôt théorique et la charge d'impôt réelle s'établit comme suit :

	30.06.2011	31.03.2010
Résultat net consolidé	2 137	1 021
Charge d'impôt	975	962
Perte de valeur et badwill		
Résultat net taxable	3 112	1 983
Taux d'impôt en vigueur	33,33%	33,33%
Impôt théorique	-1 037	-661
Déficits créés sur l'exercice	-231	-512
Différence de taux d'impôt	166	160
Incidence de la CVAE		14
Autres	127	37
Charge d'impôt comptabilisée	-975	-962
Taux effectif d'impôt	31,33%	48,5%

**Note 3.8. Résultat par action**

Le capital social de Emme S.A. est constitué au 30 juin 2011 de 2.516.990 actions d'une valeur nominale de 1 Euro, soit 2 516 990 €.

Le calcul du résultat de base et dilué par action attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère est basé sur les données suivantes :

	Nombre d'actions		
	Non dilué	Stocks options "en vie"	Actions gratuites
31 mars 2010 et 30 juin 2011	2 516 990	6 019	2 523 009

**Note 4. Notes sur le bilan****Note 4.1. Ecarts d'acquisition**

La valeur nette des écarts d'acquisition s'élève à 3 427 K€. Ces écarts d'acquisition ont fait l'objet de tests de dépréciation annuel sur la base de la méthode de la valeur actualisée des cash flow futurs. Ces tests n'ont pas conduit à constater de dépréciation supplémentaire. Les calculs ont été effectués au 30 juin 2011, pour chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) ayant donné lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition, sur la base des prévisions de cash flow à l'infini actualisées au taux de 9 % avec un taux de croissance perpétuelle de 2%.

UGT	Au 31.03.2010	Acquisition	Constatation écart conversion	Au 30.06.2011
GSP Ltd	2 259	0	-24	2 235
Anten	218	0	0	218
Modern Games	929	0	0	929
Educinvest	45	0	0	45
<b>Total</b>	<b>3 451</b>	<b>0</b>	<b>-24</b>	<b>3 427</b>

Hypothèses de prévision des Cash-Flow	Exercice 2009/2010	Exercice 2010/2011
Taux d'actualisation	9.0%	9.0%
Taux de croissance perpétuelle	2%	2%

#### Note 4.2. Actifs non courants

##### Note 4.2.1. Tableaux de variation des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles - valeur brute	31.03.2010	Augmen- tations	Diminutions	Ecart conversion	Autres variations (1)	30.06.2011
Frais de recherche	2 802	45			85	2 932
Logiciels acquis et frais de production	5 536	12	-214	-1	486	5 820
Autres Immobilisations incorporelles	3 555	165	0	-2	-94	3 623
<b>Total</b>	<b>11 893</b>	<b>222</b>	<b>-214</b>	<b>-3</b>	<b>477</b>	<b>12 375</b>

Immobilisations incorporelles - amortissement	31.03.2010	Dotations	Reprises	Ecart conversion	Autres variations (1)	30.06.2011
Frais de recherche	-2 801	-131				-2 932
Logiciels acquis et frais de production	-5 235	-5	214	1	-486	-5 511
Autres Immobilisations incorporelles	-3 043	-132	0	1	1	-3 173
<b>Total</b>	<b>-11 079</b>	<b>-268</b>	<b>214</b>	<b>2</b>	<b>-484</b>	<b>-11 616</b>

(1) : concerne principalement les flux liés à la sortie de périmètre suite à la déconsolidation des entités SPEB et Médiamix

Immobilisations incorporelles - valeur nette	31.03.2010	30.06.2011
Frais de recherche	1	0
Logiciels acquis et frais de production	301	309
Autres Immobilisations incorporelles	512	451
<b>Total</b>	<b>814</b>	<b>759</b>

**Note 4.2.2. Tableau de variation des immobilisations corporelles et autres actifs non courants**

<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>31.03.2010</b>	Augmentations	Diminutions	Reclassement	Ecart conversion	Sortie de périmètre	<b>30.06.2011</b>
Valeur brute	1 114	90	-208	-11	-10	-9	967
Dépréciation	-926	-103	201	10	7	9	-802
Valeur nette	188	-13	-6	-1	-2	0	165

<b>Actifs financiers</b>	<b>31.03.2010</b>	Augmentations	Diminutions	<b>30.06.2011</b>
Dépôts et cautionnements	48			48
Prêts	16		-2	14
Provision	-10			-10
<b>Total</b>	<b>54</b>		<b>-2</b>	<b>52</b>

**Note 4.3. Stocks**

Les stocks sont principalement constitués de CD-Rom.

STOCKS	30.06.2011	31.03.2010
	Net	Net
Marchandises	969	1 361
<b>TOTAL</b>	<b>969</b>	<b>1 361</b>

Des stocks de valeur brute 1 633 K€ ont été ramenés à une valeur nette de 969K€.

**Note 4.4. Echéance des créances**

RUBRIQUES	Montant	Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d' 1 an	Echéance à plus de 5 ans
Clients et comptes rattachés	2 957	2 957		
Autres créances	5 992	5 992		
Charges constatées d'avance	1 472	1 472		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 421</b>	<b>8 421</b>	<b>-</b>	

Les autres créances sont composées pour 5 487 K€ par des comptes courants envers les sociétés du Groupe Avanquest.

Les charges constatées d'avance, représentant un montant de 1 472 K€ au 30 juin 2011, sont constituées par des avances de royalties dont l'échéance est hétérogène selon les produits concernés.

**Note 4.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

RUBRIQUES	30.06.2011	31.03.2010
Valeurs mobilières de placement	650	23
Comptes à terme (placements à court terme, porteurs d'intérêts)		
Disponibilités	2 195	3 309

<b>Total trésorerie brute</b>	<b>2 845</b>	<b>3 332</b>
Provision pour dépréciation VMP		
<b>Trésorerie active nette de provision</b>	<b>2 845</b>	<b>3 332</b>
Découverts bancaires/intérêts courus non échus		
<b>Total trésorerie nette de provision</b>	<b>2 845</b>	<b>3 332</b>

**Note 4.6. Provisions pour risques et charges**

RUBRIQUES	31.03.2010	Dotation	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non utilisée)	Ecart conv.	30.06.2011
Avances sur royalties	481	283				764
Litiges principalement commerciaux	63		-6			57
Engagements de retraite	4		-4			0
Provision pour restructuration	280		-145			135
Autres	87		-16		-2	69
<b>TOTAL</b>	<b>915</b>	<b>283</b>	<b>-171</b>		<b>-2</b>	<b>1 025</b>

**Note 4.7. Passifs financiers**

RUBRIQUES	31.03.2010	Augmentation	Diminution	30.06.2011
Emprunts auprès étab. de crédit	81	-	-81	-
Passifs financiers à long terme	81	-	-81	-
Passifs financiers à court terme	135	0	-105	30
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>216</b>	<b>0</b>	<b>-186</b>	<b>30</b>

**Note 4.8. Echéance des autres passifs non financiers**

RUBRIQUES	Montant brut	Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d' 1 an	Echéance à plus de 5 ans
Fournisseurs	3 710	3 710		
Avances et acomptes reçus	783	783		
Passifs sociaux et fiscaux	763	763		
Autres passifs	1 794	1 794		
Produits constatés d'avance	11	11		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 061</b>	<b>7 061</b>		<b>-</b>

Les autres passifs sont constitués pour 1 558 milliers d'euros par des comptes courants envers le Groupe Avanquest Software.

**Note 4.9. Engagement hors bilan**

Les engagements reçus et donnés hors bilan du groupe concernent essentiellement les engagements suivants

**Engagements financiers reçus :**

Néant

### Engagements financiers donnés :

1 371 097 actions Emme ont été nanties au profit de banques par Avanquest Software, maison mère de Emme SA.

Les engagements hors bilan font l'objet d'un suivi spécifique assuré par la Direction Financière. Le cas échéant, les opérations de couverture sont initiées par le Directeur Financier.

La présentation des engagements hors bilan dans ce document n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

### Note 4.10. Dividendes

Aucun dividende n'a été voté, ni distribué durant l'exercice.

### Note 4.11. Evénements postérieurs à la clôture

Une opération de Transmission Universelle du Patrimoine de la société Educinvest dans Emme devrait être réalisée au cours de l'exercice à venir.

### Note 4.12. Transaction avec les parties liées

La rémunération brute globale des dirigeants inclut la rémunération des membres des organes d'administration et de direction de la société mère :

	2010/11 (15 mois)	2009/10 (12 mois)
Rémunération fixe	984	757
Rémunération variable	135	5
Avantages en nature	27	19
Jetons de présence	8	10
<b>Total avantages du personnel à court terme</b>	<b>1 154</b>	<b>791</b>
Indemnités de fin de contrat	106	123
Paiements fondés sur des actions		
<b>TOTAL</b>	<b>1 260</b>	<b>914</b>

Autres informations relatives aux parties liées (sociétés du groupe Avanquest, hors du périmètre du groupe EMME) :

	30.06.2011 (15 mois)	31.03.2010 (12 mois)
Produits des activités ordinaires	2 198	1 052
Charges d'exploitation	4 516	3 902
Résultat non courant		5
Résultat financier	90	98
Actifs courants	6 725	4 972
Passifs courants	2 154	4 058

## **2.6. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés - Exercice de quinze mois clos le 30 juin 2011**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de quinze mois clos le 30 juin 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EMME SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Nouvelles normes, amendements et interprétations applicables depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010 » de la section 1 « Principes comptables, règles et méthodes comptables » de l'annexe qui décrit les nouvelles normes et interprétations que votre société a appliquées à compter du 1<sup>er</sup> avril 2010, dont notamment la norme IFRS 3 Révisée « Regroupements d'entreprises » et l'amendement de la norme IAS 27 « Comptes consolidés et individuels ».

### **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

Le contexte économique actuel, qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice clos au 31 mars 2010, entraîne pour les entreprises une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir, notamment au plan de leur activité. Ceci crée, cette année encore, des conditions spécifiques pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. Les conditions sont décrites dans le paragraphe « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux comptes consolidés. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce :

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles et des écarts d'acquisition a fait l'objet d'un examen par la société comme décrit aux paragraphes 1.7 « immobilisations incorporelles et corporelles » et 1.8 « écarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, examiné en tant que de besoin la documentation préparée dans ce cadre, apprécié la cohérence des données retenues et revu les calculs effectués par la société. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. VERIFICATION SPECIFIQUE**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 18 novembre 2011

Les Commissaires aux Comptes

**RSM Rsa**

**APLITEC SAS**

Frédéric BEAUJARD

Gérard LEPLÉ



### 3. COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE EMME ARRETES AU 30.06.2011

#### 3.1. Compte de résultat

(en euros)	Notes	Exercice clos le 30.06.2011 (15 mois)	Exercice clos le 31.03.2010 (12 mois)
<b>Chiffre d'affaires</b>	(13) (27)	<b>3 947 058</b>	<b>4 030 649</b>
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		660 803	1 935 217
Autres produits d'exploitation	(27)	41 455	34 307
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>4 649 316</b>	<b>6 000 173</b>
Autres achats et charges externes	(28)	-3 257 440	-3 919 570
Impôts, taxes et versements assimilés		-20 922	-16 115
Charges de personnel	(37)	-226 640	-264 890
Dotations aux amortissements et provisions		-514 151	-840 330
Autres charges		-797 974	-2 526 487
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>-4 817 127</b>	<b>-7 567 392</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-167 811</b>	<b>-1 567 219</b>
Résultat financier	(29)	3 184 231	-43 290
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>3 016 420</b>	<b>-1 610 509</b>
Résultat exceptionnel	(30)	35 862	-229 181
Impôt sur les bénéfices	(33) (36)		
<b>Résultat Net</b>		<b>3 052 282</b>	<b>-1 839 690</b>

### 3.2. Bilan

<b>ACTIF</b>				<b>30.06.11</b>	<b>31.03.2010</b>
(en euros)	Notes	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations Incorporelles	(2) (17)	8 274 375	-7 728 782	545 593	630 829
Immobilisations Corporelles	(3) (17)	40 192	-35 629	4 563	6 140
Immobilisations Financières	(4) (17) (19)	10 122 260	-3 075 397	7 046 863	7 589 516
<b>Actif immobilisé</b>	(17)	<b>18 436 827</b>	<b>-10 839 808</b>	<b>7 597 019</b>	<b>8 226 485</b>
Stocks	(5) (19) (6) (19)	564 243	-406 539	157 704	248 161
Clients et Comptes rattachés	(20) (23) (6) (19)	1 519 808	-595 946	923 862	1 487 075
Autres créances	(20) (23)	12 140 619	-6 273 901	5 866 718	5 499 811
Valeurs Mobilières de placement	(8) (19)	650 293		650 293	22 636
Disponibilités	(21) (9) (20)	119 491		119 491	201 835
Charges Constatées d'Avance	(24)	838 243		838 243	921 489
<b>Actif circulant</b>		<b>15 832 697</b>	<b>-7 276 386</b>	<b>8 556 311</b>	<b>8 381 007</b>
Comptes de régularisation	(10) (25)	8 829		8 829	14 097
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>34 278 353</b>	<b>-18 116 194</b>	<b>16 162 159</b>	<b>16 621 589</b>

  

<b>PASSIF</b>				<b>30.06.11</b>	<b>31.03.2010</b>
(en euros)	Notes				
Capital social	(18)			2 516 990	2 516 990
Primes d'émission				18 024 559	18 024 559
Réserves réglementées				289 794	289 794
Report à nouveau				-10 634 313	-8 794 622
Résultat de l'exercice				3 052 282	-1 839 690
<b>Capitaux Propres</b>				<b>13 249 312</b>	<b>10 197 031</b>
<b>Provisions pour Risques et Charges</b>	(11) (19)			<b>988 987</b>	<b>876 212</b>
Emprunts et Dettes assimilées	(20) (22)			38 729	227 309
Fournisseurs et Comptes Rattachés	(20) (22)			1 008 251	3 869 276
Autres Dettes	(20) (22)			768 763	1 338 141
Produits Constatés d'Avances	(12) (24)			106 732	112 535
<b>Dettes</b>				<b>1 922 475</b>	<b>5 547 261</b>
Comptes de régularisation	(10) (20) (25)			1 385	1 085
<b>TOTAL PASSIF</b>				<b>16 162 159</b>	<b>16 621 589</b>

### 3.3. Annexe

#### A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La société Emme a réalisé un exercice exceptionnel de 15 mois. L'activité d'Emme s'est faite sur cet exercice avec des gammes produits et des canaux de distribution rationalisés. Les produits Emme sont dorénavant exclusivement distribués par Micro Application.

Les filiales belges SPEB et Mediamix étaient parties intégrantes du Groupe EMME lors de son rachat par Avanquest Software. Celles-ci ne présentant plus qu'un très faible volume d'activité, elles ont été dissoutes durant l'exercice. Cette décision de gestion a été conditionnée par des faits économiques avérés et a une incidence négative sur les comptes à hauteur de 40k€

#### B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

##### 1. Les principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de Emme sont établis et présentés conformément au Plan Comptable Général 1999, aux nouvelles règles comptables et aux principes généralement admis, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation et de détermination du résultat sont inchangées d'un exercice à l'autre.

L'exercice 2010 – 2011, comme l'exercice précédent, a été marqué par une crise économique et financière dont l'impact ne peut être apprécié de façon précise. Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en prenant en compte cet environnement, notamment pour la valorisation des actifs. Les actifs incorporels et les immobilisations financières, ont été évalués sur la base d'hypothèses qui s'appuient sur les données existantes sur le marché à la date de clôture mais également sur des conséquences, limitées dans le temps, de cette crise économique et financière.

##### 2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées par:

- Des coûts d'acquisition des droits de distribution du catalogue de titres :

En l'absence de dispositions contractuelles spécifiques permettant de ventiler le montant forfaitaire entre ces différents éléments constitutifs, le Groupe considère qu'une partie des droits de distribution est assimilable à une participation aux coûts de production du catalogue Infogrames.

En 1997, Emme a versé à Infogrames une redevance de 1,6 million d'euros, dont 762 milliers d'euros ont été affectés aux coûts de production du catalogue et enregistrés directement en charge de l'exercice 1997. Le solde a été immobilisé et est amorti sur une durée de 5 ans. Au 31/03/2005, le catalogue a été entièrement amorti.

- Des logiciels acquis et à usage interne :

Ils sont immobilisés et amortis sur 12 mois.

- Des frais de production de CD ROM engagés par Emme

Ils sont constitués des frais engagés par Emme auprès de prestataires externes et relatifs à la production de logiciels-mères dont les reproductions seront vendues. Ils sont immobilisés et amortis sur 18 mois.

- Un fonds de commerce

En 2005/2006, Emme a procédé au rachat du fonds de commerce de Hachette Multimédia. Le coût et les frais d'acquisition ont été comptabilisés dans ce poste.

- D'autres immobilisations incorporelles

Ce poste comprend les droits incorporels relatifs aux œuvres multimédia des catalogues Hachette Multimédia Education, Jeunesse et Vie Pratique ainsi que les éléments incorporels acquis auprès de Musicalis comprenant notamment le savoir-faire, les dossiers techniques, les procédés de fabrication et l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et industrielle.

### 3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Agencement, aménagement, installations	9 ans linéaire
Matériel de bureau	3 ans linéaire
Mobilier	5 ans linéaire
Matériel et outillage	12 mois linéaire

### 4. Immobilisations financières

#### Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition des immobilisations financières sont constatés en charge comme l'autorise l'article 39-1-5 du CGI.

A la clôture de l'exercice, cette valeur est rapprochée d'une estimation de la valeur d'usage.

Cette dernière est annuellement appréciée en prenant en considération les éléments suivants :

- Capitaux propres
- Plus values latentes
- Rentabilité
- Eléments prévisionnels
- Utilité pour l'entreprise

Lorsque la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

La société applique notamment la méthode des cash flow futurs actualisés. Les principales hypothèses utilisées dans l'établissement des actualisations de flux futurs de trésorerie des filiales et sous-filiales ont été un taux d'actualisation de 9,00% correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt et un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%. Les tests de dépréciation ont été réalisés sur la base du budget cible pour l'année 2011/2012 tel qu'arrêté par le conseil d'administration d'Avanquest Software, extrapolé sur 4 ans selon une hypothèse raisonnable de progression du niveau de rentabilité.

Les hypothèses existant à la date d'établissement des comptes, et prenant en considération les conséquences limitées dans le temps de la crise économique et financière, peuvent se révéler dans le futur, différentes de la réalité.

#### Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts de garanties versés par la société et sont valorisés à leur valeur d'acquisition.

### 5. Stocks

Les stocks de CD ROM sont comptabilisés au prix de revient (fabrication, pressage, emballages, ...) selon une méthode proche du coût moyen pondéré. Les stocks considérés comme non vendables (produits obsolètes par la technicité ou non vendable du fait de changement de gamme) sont totalement provisionnés.

### 6. Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, et leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Pour les créances clients, l'étude de leur solvabilité est réalisée à chaque clôture. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable. Les autres créances sont principalement constituées des comptes courants sur les filiales de Emme et sur la société mère Avanquest Software, et de créances sur l'administration fiscale.

### 7. Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits à l'actif et au passif du bilan. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour perte de change.

## **8. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat, selon la méthode du premier entré, premier sorti. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **9. Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées d'avances sur royalties constatées d'avance pour la part non consommée. Lors de la signature d'un contrat d'édition ou de distribution avec des tiers, EMME peut être amené à verser des avances sur royalties futures. Les royalties dues au titre des ventes de produits sont par la suite imputées sur ces avances, à due concurrence de leur montant, et ne donnent donc pas lieu à un paiement de la part de EMME. En fin d'année, le solde des avances non « récupérées » (par le biais de l'imputation des royalties) est comptabilisé à l'actif du bilan en charges constatées d'avance. Le risque de non recouvrement de ces avances est couvert par une provision pour risques et charges.

Les minimums garantis pour lesquels les contrats sont terminés ou pour lesquels les perspectives de vente rendent impossible le recouvrement, ont été passés en perte sur l'exercice 2010-2011.

## **10. Comptes de régularisation**

Les comptes de régularisation sont constitués d'écarts de conversion : les dettes et créances en devises ont été évaluées à leur montant en fin d'exercice au taux de change en vigueur au 30/06/2011. Une provision pour perte de change est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

## **11. Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles sont constituées essentiellement de :

- Provisions relatives aux avances sur royalties  
Elles concernent exclusivement les avances sur royalties portées en charges constatées d'avance. Elles sont destinées à couvrir le risque de non imputation de ces avances.
- Provisions pour litiges principalement commerciaux  
Elles incluent les débours estimés au titre de litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers ou des risques sur des créances diverses.
- Provisions pour coûts de départ dans le cadre de la restructuration
- Provisions pour coûts de fermeture du site de stockage et de logistique, du fait de la restructuration
- Provisions pour pertes de change, essentiellement sur le dollar.

## **12. Produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance sont principalement constitués d'avances sur royalties constatées d'avance, facturées aux filiales, pour la part non consommée.

## **13. Chiffre d'affaires**

Les ventes de CD-Rom sont prises en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires est minoré des retours sur invendus ainsi que des remises qui sont contractuellement dues. Les revenus générés par les ventes de licences export sont pris en résultat à la date de signature des contrats. Les prestations de service facturées aux filiales par EMME SA ont été comptabilisées en chiffre d'affaires pour l'exercice. Par ailleurs, EMME SA a conclu avec la société Micro Application (filiale d'Avanquest Software SA) un accord de distribution exclusif. Celui-ci prévoit que les produits du Groupe Emme seront, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, distribués uniquement par Micro Application. Cela permet une mutualisation des coûts liés à la commercialisation du catalogue et de bénéficier de l'appui commercial de Micro Application auprès des Grandes Enseignes.

## **14. Politique de gestion des risques financiers**

En matière de risque de change, le chiffre d'affaires de Emme est essentiellement réalisé en Euros. Le groupe ne pratique pas de couverture du risque de change.

En ce qui concerne le risque de taux, la dette financière est à taux fixe

## **15. Indemnités de départ en retraite**

Compte tenu de la date de création de la société et de l'âge moyen du personnel, le montant de ces engagements n'est, pas significatif.

## 16. Conseil d'Administration

Il n'a pas été alloué de jetons de présence à un membre du conseil d'Administration au titre de l'exercice de sa fonction d'administrateur au cours de la période du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 30 juin 2011.

\* \*  
\*

En tant que société tête de groupe, Emme établit des comptes consolidés conformément à l'article L233-16 et suivants du code de commerce. Le Groupe Emme est lui-même consolidé au sein du Groupe Avanquest Software, avec pour tête de groupe la société Avanquest Software SA.

## C. NOTES SUR LE BILAN

Tous les tableaux ci-dessous sont exprimés en euros sauf indication contraire.

### 17. Immobilisations et amortissements

IMMOBILISATIONS				
RUBRIQUES	Valeur brute ouverture	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute clôture
Couts d'acquisition des droits de distribution	838 470			838 470
Frais de production	6 526 522	57 853		6 584 375
Fonds de commerce	193 570			193 570
Logiciels	229 727		-213 767	15 960
Autres immobilisations incorporelles	654 977		-12 977	642 000
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>8 443 266</b>	<b>57 853</b>	<b>-226 744</b>	<b>8 274 375</b>
Immobilisations corporelles	198 517	1 830	-160 155	40 192
Immobilisations financières	12 470 123		-2 347 863	10 122 259
<b>TOTAL</b>	<b>21 111 906</b>	<b>59 683</b>	<b>-2 734 762</b>	<b>18 436 826</b>

  

AMORTISSEMENTS				
RUBRIQUES	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Couts d'acquisition des droits de distribution	-838 470			-838 470
Frais de production	-6 432 088	-130 112		-6 562 200
Fonds de commerce				
Logiciels	-229 727		213 767	-15 960
Autres immobilisations incorporelles				0
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>-7 500 285</b>	<b>-130 112</b>	<b>213 767</b>	<b>-7 416 630</b>
Immobilisations corporelles	-192 377	-3 406	160 155	-35 628
<b>TOTAL</b>	<b>-7 692 662</b>	<b>-133 518</b>	<b>373 922</b>	<b>-7 452 258</b>

Le poste autres immobilisations incorporelles comprend pour 642 K€ les droits incorporels relatifs aux œuvres multimédia des catalogues Hachette Multimédia Education, Jeunesse et Vie Pratique ainsi que les éléments incorporels acquis auprès de Musicalis comprenant notamment le savoir-faire, les dossiers techniques, les procédés de fabrication et l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et industrielle. Ces droits ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 312 K€ basée sur une estimation des revenus futurs attachés à ces droits.

La dissolution de la SPEB et de Mediamix en fin d'exercice a eu pour conséquence la sortie des titres et des créances rattachées du bilan de Emme pour 2 347 K€ en valeur brute et la reprise de provision pour le même montant..

Les immobilisations financières ont fait l'objet de provisions pour dépréciation (cf. point 19).

## 18. Composition du capital social

### VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en K€)	Capital social	Primes d'émission	Réserves	RAN	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
<b>Situation au 31.03.2009</b>	<b>2 517</b>	<b>18 025</b>	<b>289</b>	<b>-3 649</b>	<b>-5 146</b>	<b>12 037</b>
Affectation du résultat				-5 146	5 146	0
Dividendes versés						0
Augmentation de capital						0
Résultat de l'exercice					-1 839	-1 839
<b>Situation au 31.03.2010</b>	<b>2 517</b>	<b>18 025</b>	<b>289</b>	<b>-8 795</b>	<b>-1 839</b>	<b>10 198</b>
Affectation du résultat				-1 839	1 839	0
Dividendes versés						0
Augmentation de capital						0
Résultat de l'exercice					3 052	3 052
<b>Situation au 30.06.2011</b>	<b>2 517</b>	<b>18 025</b>	<b>289</b>	<b>-10 634</b>	<b>3 052</b>	<b>13 249</b>

Catégorie de titres	Nombre	Valeur nominale	Capital
1. Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 516 990	1 €	2 516 990 €
2. Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	1 €	0 €
3. Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 516 990	1 €	2 516 990 €

#### Autres titres donnant accès au capital

Les Assemblées Générales des 3 mars 1998, 17 novembre 1999 et 21 juin 2001 ont autorisé le Conseil d'Administration à consentir en une ou plusieurs fois pendant une durée de cinq ans, soit jusqu'au 2 mars 2003, à certains salariés et dirigeants de la Société des options de souscription d'actions ouvrant droit à la souscription d'un maximum de 280.000 actions de la Société d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

L'Assemblée Générale du 26 septembre 2002 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir en une ou plusieurs fois pendant une durée de 38 mois à certains salariés et dirigeants de la Société des options de souscription d'actions ouvrant droit à la souscription d'un maximum de 100.000 actions de la Société d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

Les assemblées ont délégué au Conseil d'administration le soin de déterminer les modalités d'attribution de ces options de souscription d'actions.

Le conseil d'administration du 10 octobre 2005, faisant usage de l'autorisation qui lui a été consentie aux termes de la douzième résolution de l'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires en date du 29 septembre 2005, a décidé l'attribution d'un nombre total de 47 150 actions gratuites. Ces actions seront définitivement acquises les 10 octobre 2007. Le conseil d'administration du 11 juillet 2006 faisant usage de la même autorisation, a décidé l'attribution d'un nombre total de 21.000 actions gratuites. Ces actions seront définitivement acquises le 11 juillet 2008. Le conseil d'administration du 5 février 2007 faisant usage de la même autorisation, a décidé l'attribution d'un nombre total de 6 850 actions gratuites.

Les stocks options restant à exercer sont au nombre de 6 019. Elles ont été accordées par le conseil d'administration du 5 décembre 2001. Sur ces stocks options, 2 833 expirent le 4/12/2011 et 3 186 le 27/02/2013

## 19. Provisions inscrites au bilan

RUBRIQUES	Ouverture	Dotation	Reprise (prov. Utilisée)	Reprise (prov. Non utilisée)	Clôture
- Avances sur royalties	481 703	282 370			764 073
- Litiges principalement commerciaux	63 252		-6 587		56 665
- Pertes de change	14 097		-5 268		8 829
- Autres	13 046		-13 046		0
- Risque sur filiale	24 419				24 419
- Restructuration	279 695		-66 969	-77 725	135 001
<b>Total Provisions pour risques et charges</b>	<b>876 212</b>	<b>282 370</b>	<b>-91 870</b>	<b>-77 725</b>	<b>988 987</b>
- Immobilisations financières	4 880 607	541 495	-2 346 705		3 075 397
- Immobilisations incorporelles	312 153				312 153
- Stock	971 143		-564 604		406 539
- Clients	578 157	98 263	-80 473		595 947
- Autres créances	6 342 636	309 594	-378 329		6 273 901
- Valeurs mobilières de placement	0				0
<b>Total provisions pour dépréciations</b>	<b>13 084 696</b>	<b>949 352</b>	<b>-3 370 111</b>	<b>0</b>	<b>10 663 937</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>13 960 908</b>	<b>1 231 722</b>	<b>-3 461 981</b>	<b>-77 725</b>	<b>11 652 924</b>

- La provision pour avances sur royalties concerne des minimums garantis qui ne sont pas susceptibles d'être récupérés. Les avances sur royalties pour lesquelles la possibilité d'être récupérée est nulle, soit du fait de la fin du contrat, soit du fait de l'absence de perspectives de ventes, ont été passées en perte.
- Les litiges concernent principalement des litiges commerciaux.
- La reprise de perte de change concerne principalement le dollar américain.
- Les autres provisions sont relatives à des provisions sur des charges liées au personnel.
- La provision pour risque sur filiale concerne la société Educinvest.
- La provision pour restructuration a été constituée au cours de l'exercice 2009 - 2010 dans le cadre de la réorganisation pour couvrir les coûts associés.
- La dotation pour dépréciation des immobilisations financières concerne la créance rattachée Modern Games, dépréciée en totalité à la clôture de l'exercice. La reprise a été constatée suite à la dissolution des sociétés SPEB et Mediamix pour un montant de 2 347 K€.
- La dotation sur dépréciation des stocks concerne à la fois des produits semis-finis et des produits finis non vendables ;
- Les dépréciations sur les autres créances concernent à l'ouverture les comptes courants Emme Deutschland, Educinvest et GSP SARL. Une dotation complémentaire de 310 k€ a été enregistrée pour Emme Deutschland. Les dépréciations se sont appuyées sur les faibles capacités de remboursement de leurs dettes par les filiales. La dépréciation sur le compte courant SPEB a été reprise du faite de la liquidation de la société, et du passage en perte de cette créance.



## 20. Etat des échéances des créances et des dettes

### ETAT DES CREANCES

RUBRIQUES	Montant brut	A 1 an au plus	A + plus d'un an
Créances rattachées à des participations	541 495		541 495
Autres immobilisations financières	47 489		47 489
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>588 984</b>	<b>0</b>	<b>588 984</b>
Créances clients	1 519 807	1 519 807	
Autres	12 140 618	12 140 618	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>13 660 425</b>	<b>13 660 425</b>	<b>0</b>
Charges constatées d' avance (1)	838 243	838 243	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 087 652</b>	<b>14 498 668</b>	<b>588 984</b>

(1) L'apurement des royalties constatées d'avance est fonction des ventes futures; celles-ci pour une part non évaluable, sont à échéance à plus d'un an.

Les autres créances sont principalement constituées des comptes courants avec les filiales et la société mère Avanquest software pour un montant brut de 11 793 K€, de créances sur l'Etat pour un montant de 198 K€ et d'avoires à recevoir ou de fournisseurs débiteurs pour un montant de 149 K€.

### ETAT DES DETTES

RUBRIQUES	Montant brut	A 1an au plus	A plus d' 1 an	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées auprès des états cdt	38 729	38 729		
Groupe et associés	0	0		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 008 251	1 008 251		
Dettes fiscales et sociales	42 852	42 852		
Autres dettes	725 911	725 911		
Produits constatés d'avance	106 732	106 732		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 922 475</b>	<b>1 922 475</b>	<b>0</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	185 547			

Les autres dettes sont constituées principalement par des remises contractuelles à accorder pour un montant de 152 K€, des avoires à établir pour 35 K€, de clients créditeurs pour 534 K€.

## 21. Trésorerie

TRESORERIE ACTIF	30.06.2011	31.03.2010
Sicav monétaires	650 293	22 635
Disponibilités	119 491	201 835
Actions propres		
Provision sur actions propres		
	<b>769 784</b>	<b>224 470</b>

TRESORERIE PASSIF	30.06.2011	31.03.2010
Intérêts courus à payer		460
Concours bancaires courants	509	1 043
	<b>509</b>	<b>1 503</b>

Les plus-values latentes sur les Sicav monétaires sont de 2 291 € au 30 Juin 2011. Les Sicav monétaires sont liquides et à faible volatilité.

## 22. Charges à payer

CHARGES A PAYER	
MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
Emprunts et dettes assimilées	74
Fournisseurs et comptes rattachés	304 542
Dettes fiscales et sociales	11 581
Autres dettes	186 858
<b>TOTAL</b>	<b>503 055</b>

## 23. Produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
Créances	
-Clients et comptes rattachés	25 364
-Autres	43 533
<b>TOTAL</b>	<b>68 897</b>

## 24. Charges et produits constatés d'avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges et produits d'exploitation	838 243	106 732
<b>TOTAL</b>	<b>838 243</b>	<b>106 732</b>

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de minimums garantis sur royalties pour 830 K€. D'autre part, le montant des royalties porté en produits constatés d'avance s'élève à 107 K€.

## 25. Comptes de régularisation

RUBRIQUES	30.06.2011	31.03.2010
Ecart de conversion actif	8 829	14 097
Ecart de conversion passif	1 385	1 085

## 26. Crédit-bail

La société n'a plus d'échéance de crédit bail à payer.

## D. NOTES SUR LE RESULTAT

### 27. Chiffre d'affaires et autres produits

#### ANALYSE PAR NATURE

RUBRIQUES	Exercice clos le 30/06/2011 (15 mois)	Exercice clos le 31/03/2010 (12 mois)
Ventes de CD ROM		
France	3 177 924	2 718 769
Union Européenne	21 266	122 084
Autres pays Export	166 830	101 211
<b>Total Ventes CD ROM</b>	<b>3 366 020</b>	<b>2 942 064</b>
Ventes Licences France	298 794	296 498
Ventes licences Export	91 132	210 585
Autres ventes	191 112	581 502
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>3 947 058</b>	<b>4 030 649</b>
Autres produits		
Reprises sur amortissements et provisions	658 077	1 831 001
Transferts de charges	2 726	104 216
Autres produits	41 455	34 307
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>4 649 316</b>	<b>6 000 173</b>

### 28. Charges externes

#### DETAIL DES ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

RUBRIQUES	Exercice clos le 30.06.2011	Exercice clos le 31.03.2010
Achats de marchandises et variation de stocks	733 160	773 127
Sous-traitance	1 736 108	1 954 233
Locations & entretien/maintenance	136 812	126 266
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	82 533	164 075
Autres charges d'exploitation	568 827	901 869
<b>TOTAL DES ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES</b>	<b>3 257 440</b>	<b>3 919 570</b>

## 29. Résultat financier

RUBRIQUES	Exercice clos le 30.06.2011 (15 mois)	Exercice clos le 31.03.2010 (12 mois)
Intérêts et autres produits financiers	257 062	214 108
Dividendes reçus de participations	3 750 000	
Reprises sur provisions	2 730 302	247 525
Gains de change	1 199	26 702
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>6 738 563</b>	<b>488 335</b>
Intérêts et autres charges financières	-2 696 508	-251 298
Dotations aux provisions	-851 089	-266 707
Pertes de change	-6 735	-13 620
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>-3 554 332</b>	<b>-531 625</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>3 184 231</b>	<b>-43 290</b>

La dotation aux provisions concerne les titres et le compte courant de Emme Deutschland.

Les autres charges financières intègrent 2 690 K€ de pertes sur les titres SPEB suite à la liquidation de la société. Ces pertes sont couvertes par une reprise de provision à hauteur de 2 725 K€.

## 30. Résultat exceptionnel

RUBRIQUES	Exercice clos le 30.06.2011 (15 mois)	Exercice clos le 31.03.2010 (12 mois)
Produits exceptionnels divers	68 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	103	5
Reprises sur provisions et transferts de charges	151 326	471 286
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>219 429</b>	<b>471 291</b>
Charges exceptionnelles diverses	-108 700	-626 872
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-74 867	
Dotations aux amortissements et provisions		-73 600
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>-183 567</b>	<b>-700 472</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>35 862</b>	<b>-229 181</b>

Les charges exceptionnelles sont constituées essentiellement des charges relatives aux dissolutions SPEB et Mediamix (75 K€) ainsi qu'aux coûts liés à la sortie d'Axelis et à la restructuration (109 K€). Les reprises de provisions concernent essentiellement les coûts de restructuration (151 K€).

## E. AUTRES INFORMATIONS

### 31. Rémunérations allouées par la société aux mandataires sociaux

Aucune rémunération (salaire, options de souscription d'actions) n'a été allouée par la société aux mandataires sociaux au cours des deux derniers exercices.

### 32. Engagements financiers

Engagements financiers reçus : néant

Engagements financiers donnés :

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES</b>	30.06.2011	31.03.2010
Nantissement hypothèques et sûretés réelles		
Autres engagements donnés		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

1 371 097 actions Emme ont été nanties au profit de banques.

Les engagements hors bilan font l'objet d'un suivi spécifique assuré par la Direction Financière. Le cas échéant, les opérations de couverture sont initiées par le Directeur Financier.

La présentation des engagements hors bilan dans ce document n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

### 33. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

ELEMENTS ENTRAINANT UNE CHARGE FISCALE FUTURE	(en K€)
Provisions réglementées	Néant
Charges différées	Néant

ELEMENTS ENTRAINANT UN ALLEGEMENT DE LA CHARGE FISCALE FUTURE	(en K€)
Reports déficitaires (y.c. amortissements différés)	26 180
Moins-values à long terme	
Provisions et charges à payer non déduites fiscalement	10
<b>Total</b>	<b>26 190</b>

Le report déficitaire indiqué dans ce tableau correspond aux déficits reportables tels qu'ils seraient si la société était imposée séparément.

### 34. Filiales et participations (en K€)

Filiales et participations Données sociales locales au 30/06/11 (en K€)	Capital	Capitaux Propres autres que le capital y.c Rt	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice écoulé **	Résultat net du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Avanquest Soft Publishing LTD (ex GSP UK)	122	2 249	100%	6 730	6 730	-	-	17 926	2 515	3 750
Anten Web & Multimédia	23	250	100%	270	270	4	-	944	26	-
Emme Deutschland -ex BMS Modern Games GmbH	77	-8 102	100%	2 474		6 691 (*)		3 111	-671	
Educinvest	50	-519	100%	50		86 (**)		10	7	
Société de Participation Emme Italie			100%	10						

(\*) Les prêts et avances consentis à Emme Deutschland ont été dépréciés à hauteur de 6 150 K€

(\*\*) Les prêts et avances consentis à Educinvest ont été dépréciés à hauteur de 68 K€

### 35. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Les entreprises liées concernent les sociétés du Groupe Avanquest Software.

#### ELEMENTS CONCERNANTS LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

RUBRIQUES	30.06.2011 (15 mois)	31.03.2010 (12 mois)
Participations (brut)	9 533 276	9 608 143
Prêts (brut)	541 495	2 813 466
Créances clients (brut)	882 136	601 308
Autres créances (brut)	11 793 073	11 231 198
Charges constatées d'avance	1 000	3 342
Capital souscrit non versé		
Dettes fournisseurs	-314 766	-2 289 116
Autres dettes	0	-2 113
Produits constatés d'avance	-106 732	-112 535
<b>Total des postes de bilan</b>	<b>22 329 482</b>	<b>21 853 693</b>
Reprise de provision pour dépréciation	2 725 034	234 405
Produits financiers de participations	3 750 000	0
Autres produits financiers	256 067	211 189
Pertes sur créances liées à des participations	-2 689 896	0
Variation de provision sur actifs financiers	-851 089	29 036
Charges financières	0	-239 995
<b>Total des charges et produits financiers</b>	<b>3 190 116</b>	<b>234 635</b>

Les charges financières comprennent le passage en perte des titres et comptes courants SPEB et Media Mix, pour 2 725 K€. En parallèle, la provision pour dépréciation de ces éléments a été reprise pour ce même montant.

### 36. Transaction avec les parties liées

La société a identifié deux transactions significatives avec les parties liées, il s'agit de :

- La réalisation par Avanquest France, de prestations de services au profit de EMME SA dans le cadre des activités opérationnelles de la société. Lesdites prestations comprennent notamment :
  - Des prestations commerciales,
  - L'administration des ventes,
  - Le service support,
  - Le service marketing et communication.

L'ensemble de ces prestations de services conduit à prendre en charge sur cet exercice, un montant de 763 k€.

- La réalisation de prestations de services dans le cadre de l'accord de distribution exclusif conclu avec la société Micro Application (filiale d'Avanquest Software SA) tel que mentionné au paragraphe 13. Ces prestations représentent un produit de 422 k€ dans les comptes de Emme au titre de cet exercice.

### 37. Intégration fiscale

Depuis le 1er avril 2008, la société Emme fait partie du Groupe d'Intégration fiscale Avanquest Software. Avanquest Software, tête de groupe d'intégration fiscale, supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés afférent aux bénéfices et aux plus-values réalisées par les filiales, de même que les éventuelles contributions additionnelles et la contribution sociale assises sur l'impôt sur les sociétés.

**38. Effectif moyen**

EFFECTIFS	Exercice clos le 30/06/2011	Exercice clos le 31/03/2010
Cadres	1	3
Agents de maîtrise techniciens et employés	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>5</b>

Le total des heures de DIF (droit individuel à la formation) acquis par les salariés présents au 30 juin 2011 (période fin décembre 2010) est de 240 h.

**39. Evènements postérieurs à la clôture**

Néant

### **3.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels relatif à l'exercice de quinze mois clos le 30 juin 2011**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de quinze mois clos le 30 juin 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EMME, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

Le contexte économique actuel, qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice clos au 31 mars 2010, entraîne pour les entreprises une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir, notamment au plan de leur activité. Ceci crée, cette année encore, des conditions spécifiques pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. Ces conditions sont décrites dans le troisième paragraphe de la note 1. « Les principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce :

Votre société constitue une provision pour dépréciation des titres de participation lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable des titres détenus, tel que cela est décrit dans les notes 4 « Immobilisations financières » et 19 « Provisions inscrites au bilan » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour estimer la valeur d'usage des sociétés détenues sur la base des éléments disponibles à ce jour. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues, des évaluations qui en résultent, et des dépréciations constatées le cas échéant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### **III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.



En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

**Paris, le 18 novembre 2011**

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**RSM Rsa**

**APLITEC SAS**

Frédéric BEAUJARD

Gérard LEPLÉ

## 4. RAPPORT DE GESTION

### 4.1. Rapport de gestion sur les activités de la Société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2011

Nous vous rappelons que le présent rapport qui porte sur les comptes sociaux a été mis à votre disposition dans les conditions légales et réglementaires.

#### a) Situation de la Société et activité au cours de l'exercice

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice social s'est élevé à 3.947.058 euros, dont 280.029 euros à l'exportation. Le chiffre d'affaires de l'exercice précédent s'est élevé à 4.030.649 euros.

Compte tenu du transfert de charges d'exploitation, de reprises sur amortissements et provisions pour 660.803 euros et d'autres produits pour 41.455 euros, le total des produits d'exploitation s'est élevé à 4.649.316 euros, contre 6.000.172 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2010.

Les reprises sur amortissements et provisions sont constituées pour 13.000 euros par des reprises de provisions pour risques et charges (principalement sur avances sur royalties), pour 645.077 euros par des reprises de provisions sur actifs circulants, pour 2.725.034 euros par des reprises de provisions sur les titres des sociétés SPEB et Médiamax, pour 5.268 euros par une reprise de provisions pour perte de change et pour 2.726 euros par des transferts de charges.

Les charges d'exploitation de l'exercice social se sont élevées à 4.817.127 euros contre 7.567.392 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2010.

L'évolution des différents postes se décompose de la manière suivante :

- les achats de marchandises se sont élevés à 78.099 euros, contre 211.005 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2010;
- la variation de stock s'est élevée à 655.061 euros, contre 562.122 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2010;
- les autres achats et charges externes se sont élevés à 2.524.280 euros, contre 3.146.443 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2010;
- les impôts, taxes et versements assimilés se sont élevés à 20.922 euros, contre 16.115 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2010;
- les salaires et traitements se sont élevés à 154.173 euros, contre 180.632 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2010;
- les charges sociales se sont élevées à 72.467 euros, contre 84.258 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2010;
- les dotations aux amortissements sur immobilisations se sont élevées à 133.518 euros, contre 174.495 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2010. Ce montant comprend pour 57.853 euros les amortissements des frais de production immobilisés ;
- les dotations aux provisions sur actif circulant se sont élevées à 98.263 euros, contre 239.778 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2010;
- les dotations aux provisions pour risques et charges se sont élevées à 282.370 euros, contre 426.057 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2010; Elles concernent pour 282.370 euros des provisions sur avances sur royalties ;
- les autres charges (principalement royalties et droits d'auteurs) se sont élevées à 797.974 euros, contre 2.526.487 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2010.

#### b) Résultats de l'activité de l'exercice

Le résultat d'exploitation pour l'exercice clos le 30 juin 2011 s'est établi à - 168 k€. Le résultat d'exploitation a été impacté négativement par un marché retail peu dynamique.

Le résultat financier de l'exercice s'est établi à 3.184 k€. Il comprend notamment la dotation aux provisions s'agissant des titres et du compte courant de Emme Deutschland pour un montant total de 909 k€. Les produits financiers intègrent pour 3.750 k€ de dividendes reçus de notre filiale Avanquest Software Publishing UK Ltd.

De plus, les autres charges financières intègrent 2 690 k€ de pertes sur les titres SPEB suite à la mise en liquidation de la société. Ces titres avaient été préalablement provisionnés. La reprise de ces provisions s'élèvent à 2 725 k€.

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'établit à 36 k€ et comprend principalement une indemnité reçue de 68k€, une reprise de provision pour restructuration pour 65k€ diminuée de la valeur nette comptable des titres Mediamix et SPEB pour 75 k€.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net de la société s'est établi à 3.052 k€.

### c) Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

L'analyse des risques de la société Emme conduit aux constats suivants :

- Risques juridiques : ceux-ci sont limités dans la mesure où :
  - les produits réalisés par Emme bénéficient des lois sur la protection intellectuelle et sur les copyrights, tant en France qu'à l'étranger.
  - la société n'a pas à faire face à ce jour à des litiges qui pourraient avoir une incidence significative sur sa situation financière.
- Risques industriels et environnementaux : l'activité d'édition de Emme n'est soumise ni à des risques industriels, ni sujette à entraîner des risques pour l'environnement.
- Risques de marchés (taux et change) : l'endettement réduit de Emme entraîne une faible exposition au risque de taux. L'exposition de la société au risque de change est essentiellement lié aux flux d'exploitation réalisés en livre Sterling. Les fluctuations de cours n'ont cependant pas eu d'impact significatif sur la situation financière de la société du fait d'un volume limité d'affaires réalisé sur cette devise.
- Risques de liquidité : la trésorerie disponible alliée à un endettement réduit permettent à la société de faire face aux éventuels besoins liés à son exploitation.

L'assurance et la couverture des risques sont assurées par la souscription de polices d'assurances.

Chaque filiale est couverte s'agissant notamment des risques de dommage aux biens, sur les véhicules et adapte et gère ses couvertures locales en fonction de la spécificité de chaque pays.

### d) Activités des filiales

Nous vous rappelons que la Société détient les participations suivantes :

- 100% du capital social de la société *Avanquest Software Publishing Ltd (ex-GSP UK)*,
- 100% du capital social de la société *ANTEN Web & Multimédia*,
- 100% du capital de la société *Emme Deutschland (ex. BMS Modern Games GmbH)*
- 100% du capital de la société *Educinvest SAS*.

*Avanquest Software Publishing Ltd*, société d'édition multimédia basée en Grande-Bretagne, a été acquise le 7 avril 2000 à hauteur de 100% des actions pour 6.729.555 euros.

*ANTEN, Web & Multimédia* agency basée à Montpellier, a été acquise fin juin 2000 à hauteur de 100% des actions pour 15.245 euros. Une augmentation de capital pour 88.420 euros a été entièrement souscrite par Emme en juillet 2000. Des compléments de prix de 72.246 euros, 45.826 euros et 48.082 euros ont été payé respectivement en juillet 2001, en octobre 2002 et en août 2004. L'investissement total s'élève au 31 mars 2005 à 269.819 euros.

*SPEB* a été créée en 1998. Elle n'avait qu'une activité de holding et portait les titres *Mediamix*. *Mediamix*, filiale de *SPEB* a été acquise durant l'exercice 1998 à hauteur de 54,9% des actions pour 446 206 euros. Au cours de l'exercice 2002-2003, la société *SPEB* a porté son pourcentage de participation dans le capital de *Mediamix* à 97,94 % par le biais d'une augmentation de capital de 800 573 euros et de rachat de titres auprès des minoritaires en avril 2002 et juillet 2002 pour des montants respectifs de 247 894 euros et 198.395 euros. En juillet 2003, la société *SPEB* a acquis pour 8.000 euros les 141 actions *Mediamix* non encore détenues par elle, portant ainsi sa participation dans *Mediamix* à 100%. Les coûts d'acquisition de ces titres se sont montés à 12.720 euros. Au cours de l'exercice 2010/2011, la société *Mediamix* a été liquidée. Une procédure de liquidation de la société *SPEB* est également actuellement en cours.

*Emme Deutschland*, ex-*Modern Games*, société d'édition multimédia basée en Allemagne, est contrôlée depuis octobre 2002 par *EMME SA* qui détient au 31 mars 2010 100,00 % de son capital. Cette prise de contrôle s'est effectuée par le biais du rachat de titres auprès du liquidateur de la société *Cryo*, des actionnaires minoritaires et d'une augmentation de capital pour un montant total de 2.269.256 euros. Les coûts d'acquisitions de ces titres, de 167.201 euros, ont été intégrés à la valeur des titres sur l'exercice clos le 31 mars 2006, selon l'application des nouvelles règles comptables. Sur l'exercice 2008/2009, Emme a racheté les 25.87 % de minoritaires pour 37 K€. La valeur totale des titres a donc été portée à 2.473.676 euros.

La société *EMME* a racheté à la barre du tribunal de Commerce le fonds de commerce de la société *JERIKO* le 3 août 2004. Ce fonds a été racheté pour 50.000 euros et apporté à une nouvelle filiale, *EDUCINVEST*, dont le capital de 50.000 euros est intégralement détenu par *EMME SA*. Ce montant de 50.000 euros a été ventilé entre 1.000 euros d'immobilisations corporelles et 49.000 euros d'immobilisations incorporelles. Les stocks ont été acquis en sus pour une valeur de 25.000 euros.

Aucune de ces sociétés ne détient de participation dans le capital de la Société.

Filiales et participations Données sociales locales au 30/06/11  (en K€)	Capital		Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice écoulé **	Résultat net du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Capitaux Propres	autres que le capital y.c Rt								
Avanquest Soft Publishing LTD (ex GSP UK)	122	2 249	100%	6 730	6 730	-	-	17 926	2 515	3 750
Anten Web & Multimédia	23	250	100%	270	270	4	-	944	26	-
Emme Deutschland -ex BMS Modern Games GmbH	77	-8 102	100%	2 474		6 691 (*)		3 111	-671	
Educinvest	50	-519	100%	50		86 (**)		10	7	
Société de Participation Emme Italie			100%	10						

Au niveau consolidé, le chiffre d'affaires s'établit à 25.876 k€ pour un résultat opérationnel courant de 3.196 k€.

L'activité de la filiale anglaise Avanquest Software Publishing LTD (ex GSP UK) contribue au chiffre d'affaires consolidé à hauteur de 17.741 k€ et au résultat opérationnel courant à hauteur de 3.515 k€.

L'activité de la filiale allemande Emme Deutschland (ex Modern Games) contribue au chiffre d'affaires consolidé à hauteur de 3.250 k€ et au résultat opérationnel courant à hauteur de -519k€.

L'activité réalisé par Emme et ses filiales françaises contribue au chiffre d'affaires consolidé à hauteur de 4.884 k€ et au résultat opérationnel courant à hauteur de 200k€.

#### e) Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

En 2010-11, le marché du logiciel en France a continué à être perturbé par un fort ralentissement venant directement impacter les performances de la société. Néanmoins, sur l'exercice, la société a poursuivi le profond travail de réorganisation et de rationalisation, portant à la fois sur les équipes, les gammes produits, les canaux de distribution et les sites afin de créer les conditions d'une croissance rentable lors des exercices futurs. Afin de permettre une meilleure prise en compte de l'effet de saisonnalité marqué de l'activité « retail », l'assemblée des actionnaires a approuvé le 22 mars 2011 un changement de la date de clôture de l'exercice fiscal. Celui-ci se terminera désormais le 30 juin de chaque année. L'exercice 2010/11 a donc été prolongé jusqu'au 30 juin 2011 et a une durée exceptionnelle de 15 mois.

Par ailleurs, les titres figurant au catalogue de la société sont dorénavant distribués exclusivement par la société Micro Application, autre filiale du groupe Avanquest Software. L'année 2011/2012 devrait donc être marquée par une amélioration du résultat opérationnel.

#### f) Activité en matière de recherche et de développement

La Société n'a, à ce jour, aucune activité de recherche et développement.

#### g) Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société

##### Conséquences environnementales :

L'activité d'édition de logiciels de loisirs ne mettant en jeu aucun processus de production industriel, ne constitue pas une agression de l'environnement.

##### Conséquences sociales :

#### **Informations sociales relatives à l'exercice**

##### **Informations concernant l'effectif**

Effectif total (moyenne annuelle) :	2,05
Embauches (moyenne annuelle):	
- embauches de CDI :	0
- embauches de CDD :	0
Difficultés éventuelles de recrutement :	aucune
Motif des licenciements pour :	
- cause réelle et sérieuse :	0
- économique :	0
- faute grave :	0
- faute lourde :	0
- suivis de transaction :	0

---

**Informations sociales relatives à l'exercice**

---

Départs :	
- démission :	1
- rupture conventionnelle :	0
- mise à la retraite :	0
- mutation :	1
Heures supplémentaires	aucune
Main d'œuvre extérieure à la Société	aucune
Informations relatives au plan de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi :	
- effort de reclassement :	N/A
- réembauches et mesures d'accompagnement :	0
<b>Informations relatives au temps de travail</b>	
Organisation du temps de travail :	
- nombre de salariés à temps plein :	1 (employé)
- nombre de salariés à temps partiel :	0
Durée du travail pour les salariés :	
- à temps plein :	35 heures
- à temps partiel :	N/A
Taux d'absentéisme	0,15 %
Motifs et durée de l'absentéisme (en jours) :	
- maladie :	1
- accident du travail et trajet :	0
- maternité :	0
- congés autorisés (événements familiaux, congés formation) :	0
- autres causes (injustifiées et congé sans solde) :	0
Relations professionnelles et bilans des accords collectifs :	Sans objet
Conditions d'hygiène et de sécurité :	
- existence ou non de risques majeurs :	non
- fréquence des réunions du CHSCT :	sans objet
- taux d'accident du travail :	1,40
Formation :	
- budget formation, en ce compris les salaires :	0,9% de la masse salariale
- nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation durant l'exercice :	3 5462 €
- Montant des dépenses de formation :	240
- Total des heures de DIF acquis au 30/06/2011 :	
Emploi et insertion des travailleurs handicapés :	Néant
Rémunération brute de l'exercice	La rémunération brute de l'exercice s'est élevée à 154 173 euros contre 180 632 euros pour l'exercice précédent.
Charges sociales	Le montant des charges sociales s'est élevé à 72 467 contre 84.258 euros pour l'exercice précédent.
Œuvres sociales :	La société a versé au titre du Plan d'Epargne Entreprise un abondement pour 762 euros

**h) Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice**

Absence d'événements importants

**i) Participation des salariés - Option de souscription d'actions**Etat de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice

Au dernier jour de l'exercice, la participation des salariés de la Société, calculée conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, était de 0 %.

Options de souscription d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, votre conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce concernant les options de souscription ou d'achat d'actions, étant précisé que la durée minimale de l'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires est de 2 ans à compter de la date à laquelle leur attribution est devenue définitive..

### Actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, votre conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce concernant l'attribution des actions gratuites.

### **j) Répartition du capital social**

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant plus de 5 % du capital au 30 Juin 2011:

*Avanquest Software : 97.54%*

### **k) Modifications intervenues au cours de l'exercice dans la composition du capital**

Néant

### **l) Opérations de rachat ou de revente par la société de ses propres actions**

Vous trouverez ci-après les informations requises aux termes de l'article L 225-211 du Code de commerce concernant les opérations intervenues au cours de l'exercice clos le 30 juin 2011 :

La société n'a pas pratiqué d'opération de rachat ou de revente de ses propres actions durant l'exercice écoulé.

### **m) Dividendes versés au titre des trois exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant (art. 243 Bis CGI)**

La Société n'a versé aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

### **n) Exposé de l'endettement de la société**

Le ratio d'endettement financier net de trésorerie (dettes financières retraitées de la trésorerie / capitaux propres) s'élève à -0.6 % ; la trésorerie s'élève à 119.491€ pour des dettes financières de 38.729€

Le total des dettes financières au 30 juin 2011 s'élève à 38.729 €.

Le montant des charges d'intérêts est de 6.559 €.

### **o) Informations relatives aux délais de paiement**

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6-1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après le tableau décomposant à la clôture des deux derniers exercices le solde des dettes fournisseurs, par échéance.

#### **Exercice 2010/2011**

Dettes fournisseurs au 30/06/2011		Échéance	Factures Non échues	Factures Echues entre 0 et 60 jours	Factures Echues depuis plus de 60 Jours
- Factures non parvenues	280 494		280 494		
- Effets à payer					
- Fournisseurs Groupe	257 801	Non disponible			
- Fournisseurs avec des accords de compensation clients					
- Remises arrières /Compensation compte client	129 970	Non disponible			
- Autres fournisseurs	339 986		135 846	2 631	201 509
<b>Total</b>	<b>1 008 251</b>		<b>416 340</b>	<b>2 631</b>	<b>201 509</b>

**Exercice 2009/2010**

Dettes fournisseurs au 31/03/2010		Échéance	Factures Non échues	Factures Echues entre 0 et 60 jours	Factures Echues depuis plus de 60 Jours
- Factures non parvenues	1 062 025	Non disponible	1 062 025		
- Effets à payer	180 000		180 000		
- Fournisseurs Groupe	1 812 580	Non applicable			
- Fournisseurs avec des accords de compensation clients	117 192				
- Remises arrières /Compensation compte client	211 649	Non applicable			
- Autres fournisseurs	485 831		162 245	246 981	78 637
<b>Total</b>	<b>3 869 276</b>		<b>1 404 270</b>	<b>246 981</b>	<b>78 637</b>

**p) Informations diverses**

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, vous voudrez bien approuver le montant des dépenses somptuaires et charges non déductibles visées à l'article 39-4 de ce code, s'élevant à 1 621 euros et donnant lieu à un impôt théorique de 540 euros au titre de l'exercice.

**q) Rapport du président**

Vous trouverez en annexe A au présent rapport, le rapport établi par le président du conseil d'administration en application des dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce. Ce rapport rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société. Vous entendrez la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur le rapport du président.

**r) Tableau des résultats**

Vous trouverez en annexe B au présent rapport le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

**s) Tableau et rapport sur les délégations en matière d'augmentation de capital**

Aucune délégation en matière d'augmentation de capital n'est actuellement en cours.

**2. AFFECTATION DES RESULTATS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2011 font apparaître un bénéfice d'un montant de 3.052.282 euros que nous vous proposons d'affecter ainsi qu'il suit :

- à hauteur de 3.052.282 euros au compte de report à nouveau, lequel sera porté de -10.634.313 à - 7.582.031.

**3. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE**

Vous allez entendre la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

**4. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, tant par la Société que par des sociétés contrôlées par la Société au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce ou de la société qui contrôle, au sens du même article, la société dans laquelle le mandat est exercé :

Rémunérations brutes dues au titre de 2010/11 (15 mois)					
Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	400 324	65 136	10 143	4 000	479 603
Roger Politis	400 324	60 197	9 194	4 000	473 715
Philippe Olivier (depuis le 01/04/2011)	62 500		3 086		65 586
Laurent Guerry (jusqu'au 31/03/2011)	199 993	10 000	4 337		214 330
Christophe Peyrot (depuis le 01/04/2011)	27 500				27 500

Rémunérations brutes dues au titre de 2009/10 (12 mois)					
Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	322 963	535	8 268	4 000	335 766
Roger Politis	322 963	3 199	7 349	4 000	337 511
Robert Raiola (jusqu'au 23/12/2009)	115 242	1 463	1 701		118 406
Laurent Guerry (depuis le 23/12/2009)	18 984		1 189		20 173
Fabrice Le Camus (jusqu'au 28/09/2009)	99 165			873	100 038
Jean Guetta				2 000	2 000

Aucune de ces rémunérations n'a été versée par la société Emme.

Par ailleurs, vous trouverez ci-après la liste des mandats et fonctions exercés par ces mandataires sociaux dans toute société durant l'exercice écoulé :

Membres	Qualité	Autres mandats
Bruno Vanryb	Président du Conseil d'Administration	<p><b>1. Sociétés Françaises :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Directeur Général : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Avanquest Software S.A</li> </ul> </li> <li>o Président du Conseil d'Administration : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Avanquest France S.A</li> </ul> </li> <li>o Administrateur : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Micro Application Europe S.A</li> <li>o NYSE Euronext Paris</li> </ul> </li> </ul> <p><b>2. Sociétés Etrangères :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Président du Conseil d'Administration : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Avanquest Software USA, Inc.</li> <li>o Avanquest Software Canada Inc.</li> <li>o Softcity Technologies Canada Inc.</li> <li>o PC Helpsoft Labs Inc.</li> <li>o Avanquest Italia Srl</li> <li>o Avanquest America Inc.</li> <li>o Avanquest UK Ltd</li> <li>o Société Participation EMME Belgique</li> </ul> </li> <li>o Administrateur : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Avanquest North America, Inc.</li> <li>o The Creative Factory S.A</li> <li>o MCI Group Holding S.A</li> </ul> </li> </ul>
Roger Politis	Administrateur	<p><b>1. Sociétés Françaises :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Directeur Général Délégué : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Avanquest Software</li> </ul> </li> <li>o Administrateur : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Avanquest France S.A</li> <li>o Emme S.A</li> </ul> </li> <li>o Gérant : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Anten SARL</li> </ul> </li> </ul> <p><b>2. Sociétés Etrangères :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Administrateur : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Avanquest Software USA Inc.</li> <li>o Avanquest North America Inc.</li> <li>o Avanquest Software Canada Inc.</li> <li>o Softcity Technologies Canada Inc.</li> <li>o Avanquest UK Ltd</li> <li>o Avanquest Software China Inc.</li> </ul> </li> </ul>
Laurent Guerry	Directeur Général	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Directeur Général : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Avanquest France (du 23/12/2009 au 31/03/2011)</li> </ul> </li> <li>o Président : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Educinvest (du 23/12/2009 au 31/03/2011)</li> </ul> </li> </ul>
Philippe Olivier	Directeur Général (à compter du 01/04/2011)	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Président Directeur Général : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Micro Application Europe</li> </ul> </li> <li>o Directeur Général : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Avanquest France (à compter du 01/04/2011)</li> </ul> </li> </ul>



		<ul style="list-style-type: none"> <li>o <i>Gérant :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>o <i>Management Media International</i></li> </ul> </li> <li>o <i>Président :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Educinvest (à compter du 01/04/2011)</li> <li>o Micro Application</li> <li>o MA Editions</li> </ul> </li> </ul>
Christophe Peyrot	Directeur Général Délégué (à compter du 01/04/2011)	<ul style="list-style-type: none"> <li>o <i>Directeur Général :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>o <i>Micro Application</i></li> </ul> </li> <li>o <i>Directeur Général Délégué :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Avanquest France (à compter du 01/04/2011)</li> <li>o Micro Application Europe</li> </ul> </li> </ul>

## **5. TRANSMISSION UNIVERSELLE DU PATRIMOINE DE LA SOCIETE EDUCINVEST A LA SOCIETE EMME**

Le projet de transmission universelle du patrimoine de la société Educinvest au profit de la société EMME a pour objectif de simplifier l'organigramme juridique des structures françaises du Groupe Avanquest. En effet, au gré des acquisitions faites ces dernières années, le Groupe Avanquest compte aujourd'hui pas moins de 8 entités juridiques, toutes détenues directement ou indirectement entre 97,54% et 100% par Avanquest Software : Avanquest Software, Avanquest France, EMME, GSP SARL, Educinvest, Micro Application Europe, Micro Application et ANTEN. Ce portefeuille de sociétés est aujourd'hui trop important, il est lourd à gérer administrativement et coûteux. Nous vous informons que le conseil d'administration de la Société a donné tous pouvoirs au Directeur Général à l'effet de décider d'une transmission universelle du patrimoine de la société Educinvest, au profit de EMME, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du code civil. Cette opération a déjà été menée avec succès au sein des filiales au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

### **Le Conseil d'administration**

**Bruno Vanryb**

**Président du Conseil d'Administration**

## ANNEXE A

### RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

Exercice clos le 30 juin 2011

En application des dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce, le président du conseil d'administration de la Société a établi le présent rapport relatif (i) aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil, (ii) aux procédures de contrôle interne mises en place par la Société et (iii) aux éventuelles limitations apportées par le conseil aux pouvoirs du directeur général.

#### **A. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

- **Rôle et composition du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

En outre, le Conseil d'Administration exerce les pouvoirs spéciaux qui lui sont conférés par la loi.

Pendant la durée de son mandat chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins une action de la société.

Si, au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est d'office réputé démissionnaire s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

<i><b>Identité</b></i>	<b>ENTREE EN FONCTION</b>	<b>ECHEANCE DU MANDAT</b>
Monsieur Bruno Vanryb, Président du Conseil d'Administration)	10.06.2010	AGOA 2016
Monsieur Roger Politis, Administrateur	25/09/2007	AGOA 2013
Avanquest Software, Administrateur	28/07/2010	AGOA 2016
Monsieur Philippe Olivier, Directeur Général	31/03/2011	AGOA 2017
Monsieur Christophe Peyrot, Directeur Général Délégué	31/03/2011	AGOA 2017

- **Présidence du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président qui doit être une personne physique. Il détermine la durée de ses fonctions, qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur, et peut le révoquer à tout moment. Le conseil fixe sa rémunération. Le président organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. Le Président du Conseil ne peut être âgé de plus de 70 ans. Si le Président atteint cette limite d'âge au cours de son mandat de président, il est réputé démissionnaire d'office. Son mandat se prolonge cependant jusqu'à la réunion la plus prochaine du conseil d'administration au cours de laquelle son successeur sera nommé. Sous réserve de cette disposition, le Président du Conseil est toujours rééligible.

Le conseil d'administration du 10 juin 2010 a procédé à la nomination de Monsieur Bruno Vanryb au mandat de Président du Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Jean Guetta, et ce, pour une durée de six exercices.

- **Règlement intérieur du conseil d'administration**

Il n'existe pas de règlement intérieur du Conseil d'Administration.

- **Réunions du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Les administrateurs sont convoqués aux séances du conseil par le Président. La convocation peut être faite par tous moyens, par écrit ou oralement. Le directeur général peut également demander au président de convoquer le Conseil d'Administration sur un ordre du jour déterminé. De plus, les administrateurs représentant au moins un tiers des membres du conseil peuvent valablement convoquer le Conseil. En ce cas, ils doivent indiquer l'ordre du jour de la séance.

Les réunions du Conseil ont lieu soit au siège social soit en tout autre endroit en France ou hors de France. Pour la validité des délibérations du Conseil, le nombre des membres présents doit être au moins égal à la moitié des membres.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante. Il est précisé que toute décision d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions à un administrateur titulaire d'un contrat de travail, au Président ou au Directeur Général Délégué de la société, dans le cadre d'une autorisation consentie par l'assemblée générale extraordinaire conformément aux dispositions des articles L 225-177 et suivants du Code de Commerce sera prise à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés, l'administrateur intéressé, ainsi que tout autre administrateur susceptible de se voir consentir des options de souscription ou d'achat d'actions, ne pouvant prendre part au vote.

Chaque administrateur reçoit les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et de son mandat et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Au cours de l'exercice 2010/2011 le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois.

- **Direction Générale**

Le Conseil d'Administration du 31 mars 2011 a, suite à la démission de Monsieur Laurent Guerry de ses fonctions de Directeur général, nommé Monsieur Philippe Olivier à ce poste.

Monsieur Philippe Olivier a ainsi été nommé comme Directeur Général de la société pour une durée de six ans. Le Conseil n'a pas apporté de limites particulières aux pouvoirs du Directeur Général.

Le Directeur Général est ainsi investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances, au nom de la Société.

Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration du 31 mars 2011 a également nommé Monsieur Christophe Peyrot au poste de Directeur Général Délégué, et ce, pour une durée de six ans. Le Directeur Général Délégué est ainsi investi d'une mission d'assistance auprès du Directeur Général. Il est un auxiliaire du Directeur Général vis à vis des tiers et dispose des mêmes pouvoirs que celui-ci.

- **Comité de Direction**

Pour certains sujets spécifiques, tels que la politique éditoriale du Groupe, les dirigeants des filiales et du Groupe se réunissent trimestriellement en comité.

- **Rémunération des mandataires sociaux**

Les rémunérations des mandataires sociaux sont déterminées par le conseil d'administration qui les valide. La part fixe des rémunérations est déterminée en fonction des pratiques de marché et la part variable en fonction d'objectifs de chiffre d'affaires et de résultat.

## **B. CONTRÔLE INTERNE**

- **Définition et objectif du contrôle interne**

Le contrôle interne est l'ensemble des systèmes de contrôle, établis par la Direction Générale, le management et les autres membres du personnel, pour donner une assurance raisonnable sur :

La bonne gestion des opérations ;

La fiabilité des informations financières ;

La conformité aux lois et réglementations en vigueur ;

La protection des actifs.

Un système de contrôle interne conçu pour répondre aux différents objectifs décrits ci-dessus ne donne pas cependant la certitude que les objectifs fixés seront atteints et ce en raison des limites inhérentes à toute procédure.

- **Organisation générale du contrôle interne**

Les acteurs :

- Le Conseil d'Administration a un rôle de contrôle et d'orientation.
- La Direction Générale est l'acteur principal de la mise en œuvre des principes et procédures de contrôle interne. Elle s'assure, avec le management et en relation avec les commissaires aux comptes de la société, de la mise en œuvre des procédures dans chaque domaine-clef d'activité. Pour toute décision touchant à la stratégie de l'entreprise (acquisition, désinvestissement, projet d'investissement significatif), la proposition de la direction générale est remise pour décision au conseil d'administration.
- Le directeur financier groupe est responsable de la qualité de l'information comptable et financière remontée par les filiales vers le groupe.
- Les responsables financiers des sociétés conduisent les travaux des équipes comptables et s'assurent de la qualité des informations comptables produites.

- **Procédures de contrôle interne**

Au sein de la société mère :

- La direction générale définit et veille à l'application des règles communes sur les questions commerciales, juridiques, comptables et fiscales.
- La direction financière du groupe est plus particulièrement chargée de la mise en œuvre des procédures de contrôle de gestion et des flux d'information de gestion.
- L'élaboration des comptes consolidés se fait en interne à l'aide d'un logiciel spécifique.

Au niveau des filiales

- Chaque filiale est organisée de manière à être autonome. Elle dispose donc de tous les services nécessaires à son activité, et en particulier d'un service comptable et financier.
- Un reporting de gestion formalisé est communiqué par les filiales à la maison mère. A cette occasion les dirigeants des filiales doivent rendre compte à la direction générale du groupe des éventuels écarts par rapport au budget.
- Chaque filiale est responsable pour la production de ses états financiers, le suivi de ses performances versus budget et pour la gestion de son BFR.

**BRUNO VANRYB**

**PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**ANNEXE B : TABLEAU DES RESULTATS SOCIAUX DES 5 DERNIERS EXERCICES**

<i>(en euros)</i>	Exercice clos le 31.03.2007 (12 mois)	Exercice clos le 31.03.2008 (12 mois)	Exercice clos le 31.03.2009 (12 mois)	Exercice clos le 31.03.2010 (12 mois)	Exercice clos le 30.06.2011 (15 mois)
Capital social	2 276 729	2 516 990	2 516 990	2 516 990	2 516 990
Nombre d'actions	2 276 729	2 516 990	2 516 990	2 516 990	2 516 990
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires HT	15 818 384	11 273 223	9 625 671	4 030 649	3 947 058
Résultat avant impôts, participations et dotations/reprises aux amortissements et provisions	1 883 124	2 260 932	(1 128 542)	(3 208 865)	877 816
Impôt sur les bénéfices	0	(18 181)	0	0	0
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participations et dotations aux amortissements et provisions	1 296 261	(8 839 463)	(5 146 096)	(1 839 690)	3 052 282
Résultat distribué	0	0	0	0	0
<b>Résultats par action</b>					
Résultat après impôts, participations mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.83	0.89	- 0.45	-1.27	0.35
Résultat après impôts, participations et dotations aux amortissements et provisions	0.57	-3.51	-2.04	-0.73	1.21
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen de l'exercice	45	39	18	5.17	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 287 649	1 622 007	634 333	180 632	154 173
Montant versés au titre des avantages sociaux	840 180	776 291	312 230	84 258	72 467

#### 4.2. Rapport de gestion du groupe sur les activités au cours de l'exercice clos le 30 juin 2011

##### A. SITUATION DU GROUPE ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes de l'exercice s'est élevé à 25.876 K€, contre 21.363 K€ pour l'exercice précédent.

Les coûts d'exploitation ont évolué de la façon suivante :

Poste	Montant 30/06/11	%/ Ca consolidé	Montant 31/03/10	%/ Ca consolidé
Royalties	-4 077	-16%	-5 029	-23%
Achats de matières premières et variation de stock	-9 630	-37%	-8 299	-39%
<b>Sous-total 1</b>	<b>-13.707</b>	<b>-53%</b>	<b>-13.328</b>	<b>-62%</b>
Charges de personnel (2)	-3 576	-14%	-2.732	-13%
Dépenses de publicité	- 1.260	-5%	- 1.067	-5%
Frais de transport et de déplacement	- 206	-1%	- 217	-1%
Sous-total (3)	-1.466	-6%	-1.284	-6%
<b>Somme (1+2+3)</b>	<b>-18.749</b>	<b>-73%</b>	<b>-17.344</b>	<b>-81%</b>
Autres charges d'exploitation	-3.777	-15%	-3.313	-15%
Variation nette des amortissements et provisions	-243	-1%	1 223	+6%
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-22 769</b>	<b>-88%</b>	<b>-19.434</b>	<b>-91%</b>

Les autres charges d'exploitation sont constituées pour 2.524 K€ par la facturation de prestations administratives et commerciales par des sociétés du Groupe Avanquest Software (1.485 K€ au 31 mars 2010).

##### B. RESULTATS DE L'ACTIVITE DE L'EXERCICE

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés au 30 juin 2011 du groupe EMME sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Le référentiel appliqué est constitué des normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 30 juin 2011.

Le résultat opérationnel courant pour l'exercice écoulé s'est établi à 3.196 K€ contre 2.021 K€ au 31 mars 2010.

Les autres produits et charges opérationnels non courants ont été de -146 K€. Ils correspondent principalement :

- Au résultat lié à la liquidation des sociétés SPEB et MEDIAMIX pour -60K€
- A des coûts divers pour -86 K€

Le résultat financier de l'exercice s'est établi à 62 K€. Un impôt sur les bénéfices a été constaté pour -975 K€.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net de l'ensemble consolidé (équivalent au résultat net part du Groupe, en l'absence d'intérêts minoritaires) s'est établi à 2.137 K€, contre 1.021K€ en 2009/2010.

### **C. COMPOSITION DU GROUPE**

Nous vous rappelons que le Groupe est composé des sociétés suivantes :

- 100% du capital social de la société ASP UK Ltd (ex -GSP Ltd) (Edition & Distribution Multimédia),
- 100% du capital social de la société ANTEN (Production Multimédia),
- 100% du capital social de la société SPEI (Autres activités),
- 100% du capital social de la société GSP SARL (Autres activités),
- 100% du capital social de la société Emme Deutschland – ex Modern Games (Edition & Distribution Multimédia),
- 100% du capital social de la société Educinvest SAS (Edition & Distribution Multimédia).

Le chiffre d'affaires consolidé a été réalisé à hauteur de 5.030K€ en France, 17.926K€ au Royaume Uni et 3.250K€ en Allemagne.

Le résultat opérationnel courant se répartit entre la France pour +578K€, le Royaume Uni pour +3.515K€ et l'Allemagne pour -519 K€.

### **D. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Sur l'exercice, le groupe a poursuivi le profond travail de réorganisation et de rationalisation, portant à la fois sur les équipes, les gammes produits, les canaux de distribution et les sites afin de créer les conditions d'une croissance rentable lors des exercices futurs. En conséquence, le groupe aborde l'exercice 2011-12 avec l'objectif d'améliorer sa rentabilité et d'accélérer la mutation de ses activités vers plus de ventes en ligne et sur les nouveaux supports numériques.

### **E. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE**

Néant

### **F. ACTIVITE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Il est rappelé que le groupe n'a, à ce jour, aucune activité de recherche et développement.

### **G. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

En matière de risque de change, le chiffre d'affaires de chaque entité du groupe est essentiellement réalisé dans la monnaie du pays où est installée l'entité. Le groupe ne pratique pas de couverture du risque de change.

En ce qui concerne le risque de taux, la dette financière est à taux fixe.

En ce qui concerne le risque client, le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 15,8M€ et représente 61% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice. Au cours de l'exercice 2010/11, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client du Groupe a représenté 9% du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième client a représenté 8%, le troisième et le quatrième client 7%.

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes du groupe Emme et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

Le groupe dispose par ailleurs d'une police d'assurance crédit. Tous les risques d'impayés sont systématiquement provisionnés en fonction des informations disponibles au moment de la clôture des comptes, dans le cadre d'une approche prudente.

**Le Conseil d'administration**

Bruno Vanryb

Président du Conseil d'Administration

**5. INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, PREVUE PAR L'ARTICLE 221-1-2 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS**

	Ernst & Young		Aplitec		RSM RSA	
	Montant en K€ 2010/11	Montant en K€ 2009/10	Montant en K€ 2010/11	Montant en K€ 2009/10	Montant en K€ 2010/11	Montant en K€ 2009/10
Audit						
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
- Emetteur			41	51	21	22
- Filiales intégrées globalement	30	40	3	3		
<input type="checkbox"/> Missions accessoires						
- Emetteur						
- Filiales intégrées globalement						
Sous-total	30	40	44	54	21	22
Autres prestations						
Sous-total						
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>40</b>	<b>44</b>	<b>54</b>	<b>21</b>	<b>22</b>